LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 15 **Edmonton, le vendredi 12 avril 1991** **20 pages** **50¢**

• Une nouvelle culture

Le sunola pourrait briller dans les Prairies

à lire en page 3

• Budget provincial 1991-92

Un surplus de 33 millions $

par MARTYNE COUTURE

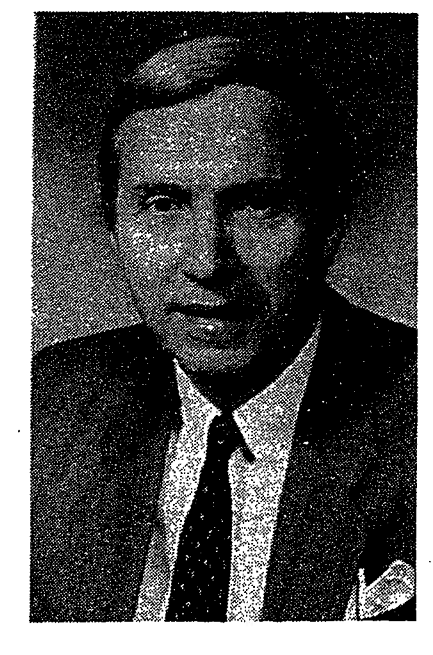
EDMONTON - *«Mr Speaker this is a balanced budget»*

Le ministre des Finances Dick Johnston a présenté son 6e budget la semaine dernière, et merci au fonds des loteries: après cinq années de déficits budgétaires, l'Alberta se retrouve maintenant avec un surplus de 33 millions $.

L'impôt des particuliers n'est pas augmenté. Les fumeurs, les conducteurs d'automobile et les campeurs paient la note. De plus, 800 personnes perdront leur emploi au gouvernement provincial, ceci commençant par une centaine au sein des divers départements, et les 700 autres éliminés petit à petit.

Pour la première fois, le gouvernement a puisé dans les profits des loteries. Résultat: 225 millions $ en revenus, soit presque tout ce qui était disponible.

La cible la plus évidente a encore une fois été touchée: les fumeurs voient le paquet de cigarettes augmenter de 35



Dick Johnston

cents. Quant à l'essence, elle a subi une augmentation de 2 cents le litre et le propane, 1.5 cents. Les primes d'assurance-maladie (Alberta Health Care) seront plus élevées à partir du mois de juillet: 3 $ de plus par mois par personne, et 6 $ de plus par mois pour les familles.

Les personnes âgées paieront plus pour obtenir des soins infirmiers à la maison et pour les bénéfices dentaires et optiques. De plus, il y aura des frais d'admission dans certains musées, comme par exemple le Musée provincial à Edmonton et le Royal Tyrrell Museum, à Drumheller.

Les grandes corporations auront une hausse d'impôt de .5%. Le nouveau taux de 15.5% est en vigueur depuis le 1er avril. L'impôt sur les petites entreprises demeure à 6%.

Jusqu'à maintenant, l'Alberta avait traîné des déficits variant de 1 à 3 millards $. Les Conservateurs s'étaient donné cinq ans pour éliminer le déficit, selon leurs prédictions c'est après six ans qu'ils réussiront. Selon Dick Johnston, les 225 million $ provenant du fonds des loteries auront évité aux Albertains une hausse de leurs impôts et auront aidé le gouvernement à balancer son budget.

Mais il affirme aussi que plus de gens sont sur le marché du travail, cela signifie donc que plus d'argent est prélevé en impôt. De plus, les prix du pétrole sont bons, et l'on prévoit que la demande pour le gaz naturel augmentera, ceci à ajouter aux taxes corporatives collectées qui seront à la hausse grâce à une «économie forte», tout ceci contribuant à éliminer le déficit. Et tout ça selon les prédictions de Dick Johnston.

La dette provinciale, l'accumulation des déficits annuels, est maintenant de 10.4 millards $ selon Johnston. Ceci représente 4 160 $ par personne en Alberta, y compris les enfants. L'intérêt payé annuellement sur cette dette est de 1 milliard $.

Les dépenses du gouvernement seront réparties comme suit: soins médicaux, 3.5 milliards $; éducation, 2.7 milliards $; services sociaux, 1.6 milliards $; coût de la dette, 1 milliard $.

Au total, pour 1991-1992, le gouvernement prévoit dépenser 12.584 milliards $; les revenus sont de 12.618 milliards $, ce qui amène un surplus de 33.4 millions $. L'an dernier, on prévoyait un déficit de 780 millions $. En fait, le déficit actuel est de 1.1 milliard $.

Les leaders de l'opposition ont qualifié ce budget de «largement irréaliste».

Le chef des Néo-démocrates, Ray Martin, ne croit pas qu'il était possible de présenter cette année un budget équilibré «dû à la mauvaise gestion qu'ils (les Conservateurs) ont fait dans le passé». Selon lui, les revenus prévus sur le pétrole et le gaz sont largement sur-estimés. Ray Martin a qualifié Dick Johnston de «billion-dollar Dick», en affirmant qu'il avait toujours tort («He's always out»).

Quant au chef libéral, Laurence Decore, il estime que les revenus suggérés par Johnston seraient erronés de 500 millions $.

Don Aitken, de la Fédération du travail de l'Alberta, se questionne: «Comment Johnston peut-il dire que la province est dans une situation intéressante alors que le taux de chômage est à 10%?».

La personnalité du mois



Ann Lavoie

La personnalité du mois de mars est Mme Ann Lavoie, de la région de Rivière-la-Paix. Mme Lavoie a déjà été présidente du comité de construction pour le centre culturel de St-Isidore.

Mme Lavoie a consacré plus d'un an à ne s'occuper que de ce projet. La construction du centre avait débuté à l'été 1986 pour se terminer au printemps 1987.

Une plaque lui a d'ailleurs été remise lors du Carnaval de St-Isidore 1991, en hommage au comité de construction du centre, aux donateurs et aux bénévoles.

Le Franco vous félicite pour le travail accompli. C'est grâce à des gens comme vous que les francophones sont de plus en plus visibles, particulièrement via un centre culturel de ce genre.

• Ligue de l'Université de l'Alberta

L'équipe francophone l'emporte!



par MARTYNE COUTURE

Les Ours Dorés, l'équipe de hockey francophone faisant partie de la ligue de hockey intramurale de l'Université de l'Alberta, a remporté le championnat de fin de saison contre la Faculté d'Agriculture la semaine dernière. C'est après avoir gagné le match de semi-finale les opposant à l'autre équipe francophone de la ligue, Les Frontenacs, que les Ours Dorés se sont démarqués en l'emportant 5-2. En quatre années d'existence, c'est la première fois que les Ours Dorés, équipe composée d'étudiants francophones du campus principal et de la Faculté Saint-Jean, rafle les honneurs. Rappelons que cette ligue est formée de 28 équipes, et que Les Frontenacs avaient déjà remporté le championnat voilà trois ans. Voici les membres de l'équipe gagnante: 1ère rangée: Clément Lavoie, Marc Lavoie, Jean-François Bernier, Marc Boulianne, Alain Lavoie, Roger Cyr; 2e rangée: Marc Tardif (meilleur compteur de l'équipe), Robin Lemoine, Gérald Tardif, Réjean Lavoie, Daniel Dallaire; 3e rangée: Éric Cyr, Guy Doucet, Michel Biollo, Marc Maisonneuve, Daniel Blais; absents: Marc Potvin et Pierre Bergeron. Félicitations!

SOMMAIRE

Au régional...

• «Journée de la connaissance» à la Faculté Saint-Jean

Les sciences, ce n'est pas que la chimie...

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - La chimie, la physique, c'est comme du chinois pour vous? Et bien vous êtes invités à des conférences de vulgarisation scientifique à la Faculté Saint-Jean, le 15 avril prochain. Organisée par la section albertaine de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), «La journée de la connaissance» prendra aussi une nouvelle tournure cette année.

«Parmi les domaines d'études scientifiques, il y a aussi les sciences humaines», affirme M. Claude Denis, l'un des organisateurs de cette journée. Après les conférences en avant-midi sur la chimie, la botanique et la physique, on traitera donc en après-midi des sciences sociales, où il sera question de littérature, de bilinguisme et de francophonie albertaine.

La journée se déroulera sous forme de conférences, suivies de discussions en groupe. Parmi les personnes invitées, on retrouve M. Claude Couture, professeur d'histoire et de sciences sociales, et M. Laurent Godbout, professeur de philosophie. Huit présentations auront lieu au total, en plus de celle du doyen de la Faculté d'administration de l'Université de l'Alberta, M. Jean-Louis Malouin, qui traitera du «Monde des affaires et vous». Un dîner sera offert durant la conférence de M. Malouin.

Intitulée «Journée de la science» l'an dernier, l'ACFAS cherche cette fois-ci à élargir ses horizons, dans le but de mettre en valeur le savoir en général. C'est pourquoi on consacre aussi du temps aux sciences sociales. Les organisateurs s'attendent à rejoindre plus de gens cette année; une quarantaine de personnes avaient assisté à la Journée de la science l'an dernier.

En plus des 9 conférences, l'ACFAS section de l'Alberta tiendra son assemblée annuelle. La journée débute à 9h; un programme sera disponible sur place. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Faculté Saint-Jean, au 465-8700.

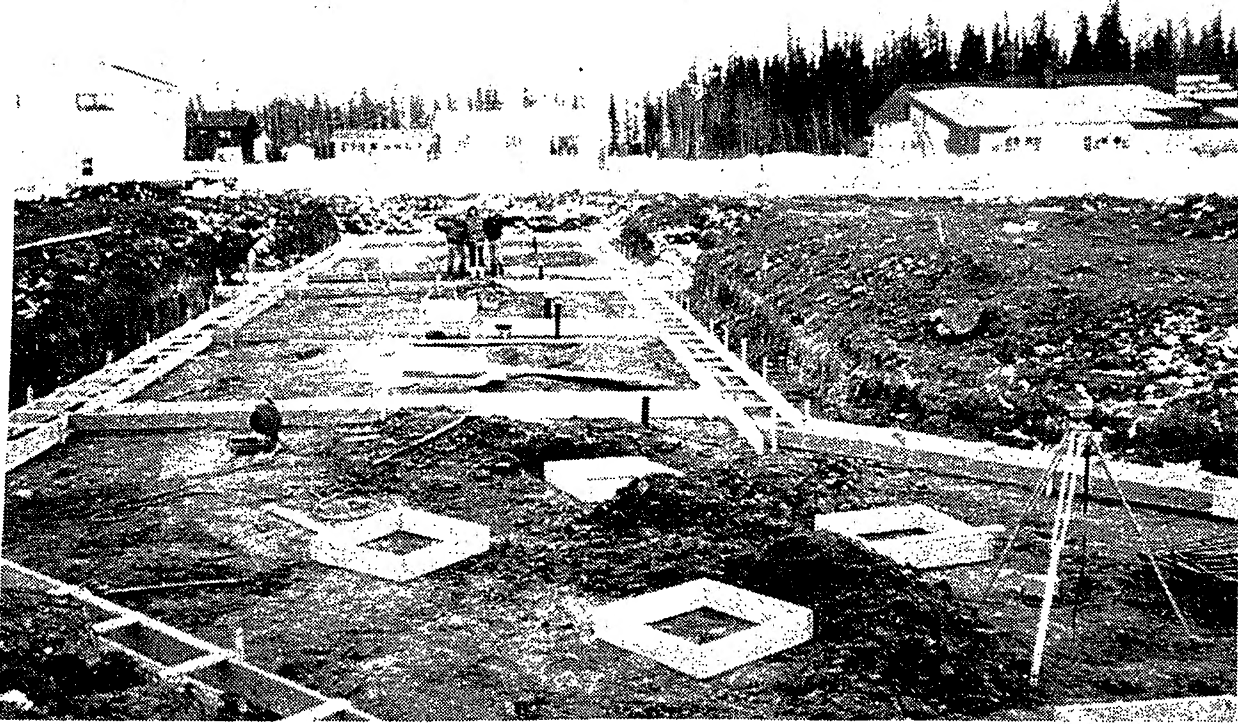
• «Le Domaine des aînés»

Une résidence et une clinique médicale à St-Isidore

par BENOIT GIRARD

ST-ISIDORE - Le 18 mars 1991 marque la date du début de la construction du «Domaine des aînés» à St-Isidore où se côtoieront résidence pour personnes âgées, clinique médicale et possiblement une garderie. Ce projet, caressé depuis longtemps par la Société des compagnons et les aînés de St-Isidore, verra sa première phase complétée vers la fin de juillet 1991, selon M. Greg LeBlanc, représentant de la Société des compagnons et travaillant depuis les deux dernières années à la réalisation de ce projet. «C'est pour les francophones», dit-il, «ce sont eux qui se sont pris en main et qui ont fait que ce projet se réalise maintenant».

Les premières démarches pour démarrer le projet ont été faites au début du mois de mars 1989 alors qu'un groupe de francophones a approché le gouvernement albertain pour lui demander de leur fournir dix unités pour loger les personnes âgées de l'endroit. Pour compléter leur demande, le comité de construction, après avoir analysé les besoins de la communauté, a préparé une ébauche en collaboration avec le Mackenzie Regional Planning Commission. Cette ébauche, qui faisait mention de la construction d'un édifice comprenant 10 logements avec une clinique médicale, et un autre local qui pourrait servir soit à tenir une garderie francophone ou un local d'activités pour les résidents, a été présentée et ce n'est qu'en mars 1990 que la communauté apprenait le refus du gouvernement d'investir dans le projet.



(Photo Benoit Girard)

Les travaux de construction pour le Domaine des aînés sont déjà en cours. Ces trois joyeux lurons prennent une pause «rire» avant de continuer leur travail.

Selon M. Greg LeBlanc, un autre doute subsistait: si le gouvernement avait subventionné et que le projet soit assujetti aux règlements et caprices gouvernementaux, comment s'assurer que l'immeuble demeure entre les mains des francophones et pour les francophones?

Finalement, pour que le dossier avance et pour ne pas perdre le «contrôle», ce sont les francophones de l'endroit qui se sont réunis pour ramasser les fonds nécessaires et les investir dans le projet pour qu'il puisse enfin démarrer.

Évaluation des coûts, trouver des fonds, produire un plan, réduire les dépenses, voilà quelques tâches auxquelles s'acharnaient depuis deux ans déjà les principaux intéressés. Finalement, le projet a été subdivisé en trois phases pour des raisons financières. La première phase, qui est actuellement en chantier, ne comprend que quatre logements et une clinique médicale, mais c'est un départ et du concret.

Selon M. Greg LeBlanc, la deuxième phase verra le jour en automne 1992. Il s'agira alors de la construction de quatre autres logements pour personnes âgées. Et la troisième phase devrait être complétée en 1994 ou 1995. Cette dernière pourrait possiblement comprendre une cafétéria. Il faut noter que le gouvernement fédéral participe à la construction du «Domaine des aînés» par l'entremise d'un des programmes du centre d'emploi.

En ce qui concerne la clinique médicale, l'idée de l'établir provient d'un souhait exprimé par plusieurs francophones de la région. En effet, plusieurs d'entre eux ne s'y connaissent pas suffisamment en anglais pour pouvoir exprimer clairement leurs malaises ou leurs problèmes de santé.

Mais les fonds ne sont pas encore suffisants pour compléter tout le projet. M. Greg LeBlanc invite les francophones de l'Alberta à montrer leur solidarité en contribuant financièrement. «La contribution de la valeur d'une tablette de chocolat par chacun des Franco-Albertains serait suffisante. Ceux qui veulent contribuer soit 1 $, 5 $ ou 25 $ peuvent nous faire parvenir leurs dons au Domaine des aînés, poste restante, St-Isidore, T0H 3B0.»

• Tronçon de voie ferrée abandonné

L'ONT autorise l'abandon du tronçon de la subdivision Lac La Biche

OTTAWA - L'Office national des transports du Canada (ONT) a annoncé qu'il avait autorisé la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) à abandonner l'exploitation d'un tronçon de la subdivision Lac La Biche de Banko Junction à Bon Accord, soit une distance totale de 9,50 milles, dans la province d'Alberta.

La Loi de 1987 sur les transports nationaux établit la marche à suivre par l'Office pour l'examen des projets d'abandon d'embranchements ferroviaires. Selon la Loi, s'il n'y a aucune opposition à la demande d'abandon d'exploitation de la ligne, et s'il n'y a aucune offre d'achat de la ligne, l'Office doit ordonner l'abandon de l'embranchement.

Dans le cas de ce tronçon de la subdivision Lac La Biche, l'Office n'a reçu aucune opposition à la demande, ni aucune offre d'achat de la ligne. Par conséquent, l'Office n'a d'autre choix que d'ordonner l'abandon. Puisqu'aucun expéditeur n'utilise la ligne, l'Office a ordonné que l'abandon entre en vigueur le 2 mai 1991.

Journée multiculturelle à l'école Heinsburg



À l'occasion d'une journée multiculturelle organisée à l'école Heinsburg, le 13 mars dernier, les danseurs de Saint-Paul, «Le Soleil» et «Les Tourbillons» ont présenté un mini-spectacle aux élèves et aux adultes qui avaient choisi l'atelier de la culture canadienne-française. Ils ont aussi visionné le vidéo de la Cabane à sucre et ont goûté au sirop d'érable, don de la régionale de l'ACFA de Saint-Paul et offert par l'animatrice madame Thérèse Viel.

À la 3...

• Une nouvelle culture

Le sunola pourrait briller dans les Prairies

par KIM McKINNON

SASKATOON - Une nouvelle culture est née: de maturation plus courte et plus précoce que le tournesol, elle tolère mieux la sécheresse que le canola. Le sunola, qui devrait percer sur le marché commercial au cours des deux prochaines années, attirera les agriculteurs qui cherchent à diversifier leurs opérations.

La plante, dont la taille est inférieure de moitié de celle du tournesol, a été mise au point par des scientifiques de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Saskatoon.

«En réalité le sunola est une variété de tournesol, mais nous lui avons donné un nouveau nom puisqu'il est si différent de tout ce qui est disponible aujourd'hui, explique Dave Hutcheson, sélectionneur spécialiste des oléagineux à Saskatoon. Il est de maturation plus hâtive, plus courte et il est bien adapté aux conduites de cultures pratiquées dans les Prairies».

Le sunola atteint la maturité jusqu'à trois semaines plus tôt que le tournesol conventionnel, caractéristique que les chercheurs voulaient obtenir lorsqu'ils ont entrepris le programme de sélection, il y a six ans.

La culture du tournesol n'a jamais pu réellement s'implanter dans les Prairies, parce qu'il faut 120 jours à la plante pour atteindre la maturité et qu'elle risque ainsi d'être endommagée par le gel. Le sunola ne met que 100 jours pour parvenir à maturité, ce qui en fait une culture viable pratiquement n'importe où dans l'Ouest canadien; il constitue une solution de remplacement au canola, l'oléagineux le plus couramment cultivé dans la région.

Les scientifiques ont noté que le sunola a un certain nombre d'avantages sur le canola, notamment un rendement plus élevé et une plus forte teneur en huile.

«Dans nos essais, explique M. Hutcheson, le sunola a toujours eu un rendement, une teneur en huile et une valeur en dollar supérieurs à ceux de Westar, qui est encore la variété de canola la plus courante».

La graine de sunola est grosse et peut donc être enfouie profondément dans le sol, ce qui est un avantage durant les périodes de sécheresse, alors que les petites graines placées près de la surface peuvent ne pas germer. Le système racinaire profond du sunola le rend plus tolérant à la sécheresse que le canola.



(Photo Agriculture Canada)

Cette plante ressemble peut-être au tournesol, mais la ressemblance s'arrête là. Le sunola arrive à maturité plus rapidement que le tournesol, résiste mieux à la sécheresse que le canola et produit plus d'huile, ce qui en fera une culture prometteuse pour les agriculteurs des Prairies.

En raison de sa taille plus petite, le sunola est plus facile à manipuler avec un matériel classique. Les producteurs auront besoin d'une récolteuse d'épis à lame droite, outil de plus en plus courant car il sert aussi à la récolte d'autres cultures.

M. Hutcheson prévoit demander l'homologation en 1992. Avec les stocks de graines de semence déjà accumulés, le sunola devrait être mis à la disposition des agriculteurs dès le début de 1993.

Cependant, le sunola fait déjà sensation. Lors d'une récente exposition commerciale, la réaction des agriculteurs a été enthousiaste.

«La réaction a dépassé nos espérances, souligne M. Hutcheson. À mon avis, c'est parce que le sunola présente de véritables avantages et que les agriculteurs de l'Ouest recherchent continuellement de nouvelles cultures rentables».

Le secteur privé a accordé son aide financière au projet. Les essais sur le terrain par Agriculture Canada ont été financés par CSP Foods Ltée, un triturateur d'oléagineux, et par le Fonds de développement de l'agriculture de la Saskatchewan.

Bonnes nouvelles pour le consommateur, le sunola donne une huile claire de première qualité, riche en polyinsaturés pour ceux qui surveillent la teneur en cholestérol de leurs menus.

• Air Canada devant la Cour fédérale

Une question de gros sous pour le gouvernement

APF - À l'ombre du débat constitutionnel qui s'engage sur l'avenir du pays, une autre grande bataille juridique se dessine à l'horizon pour les francophones de l'extérieur du Québec. Mais contrairement aux batailles du passé, l'enjeu cette fois-ci ne se calcule pas en nombre d'écoles françaises, mais plutôt en milliers de dollars.

Car c'est bien de dollars dont il sera question lors de la comparution en mai ou en juin prochain de la compagnie Air Canada devant la Cour fédérale. De dollars, parce que la décision de la Cour fédérale aura inévitablement des répercussions sur le budget publicitaire de toutes les institutions fédérales qui communiquent avec le public par le biais de la presse écrite. En fait, tout le débat tournera autour d'une question centrale: quelle est exactement l'obligation pour les institutions fédérales de recourir à la presse locale écrite de la minorité, dans ses communications avec le public.

Dans un affidavit déposé devant la Cour fédérale le 12 mars dernier, Air Canada soutient que le choix du média comme véhicule publicitaire, se fait essentiellement en fonction du marché cible à atteindre, du type de message, du coût, et de la portée du média dans le marché cible. Dans le cas des journaux, on tient compte du tirage, de la fréquence de publication, et des dates de tombée. Selon le vice-président, service de marketing chez Air Canada Michel Fournier, il s'agit tout simplement de choisir le média le plus approprié selon la campagne et le marché cible.

«Quand Air Canada prépare une stratégie de communication commerciale pour rejoindre les francophones hors Québec, elle préfère pouvoir avoir recours à un éventail de médias, plutôt, que d'en privilégier un seul afin d'assurer une communication efficace à un coût raisonnable», explique M. Fournier.

Pour Air Canada, des publication québécoises spécialisées comme 7 Jours, Châtelaine, Coup de Pouce, Clin d'Oeil, L'Actualité, CROC, Affaires Plus, Les Affaires ou TVHebdo desservent tout autant les francophones du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, que les journaux La Liberté et le Pro-Kent.

Selon la bible des annonceurs, le Canadien advertising rates and dates (CARD) du mois de mars 1991, la revue 7 Jours vendait un grand total de trois copies au Manitoba! Ce n'est guère mieux pour les revues québécoises comme Affaires Plus (17 copies), Les Affaires (14 copies), Coup de Pouce (112 copies), Clin d'Oeil (43 copies), et CROC (19 copies). Châtelaine (486 copies) et L'Actualité (785 copies) se tiraient mieux d'affaire. Quant à TVHebdo, elle ne vend présentement aucune copie de son télé-horaire au Manitoba français. En comparaison, le journal La Liberté a un tirage de 4 300 exemplaires par semaine!

«Les agences de publicité d'Air Canada et leurs divers spécialistes sont d'avis que du point de vue purement publicitaire et économique, les marchés-cibles qu'Air Canada veut atteindre par sa publicité peuvent être rejoints sans emprunter les publications de l'Association de la presse francophone», lit-on dans l'affidavit déposé par Air Canada.

Sans vouloir se soustraire aux obligations de la Loi sur les langues officielles, Air Canada estime qu'elle a depuis sa privatisation en 1988 des obligations financières de rendement envers ses actionnaires. «Il est injuste d'imposer à un transporteur aérien un fardeau économique que ses concurrents n'ont pas à endosser», écrit M. Fournier.

Le ministère de la Justice du Canada a vite compris la portée de cette poursuite et a obtenu l'autorisation d'intervenir devant la Cour fédérale. «La décision que rendra cette Cour dans le présent litige aura un impact sur les obligations du gouvernement du Canada aux termes de la loi» lit-on dans la demande déposée à la Cour fédérale. Plus encore, le ministère de la Justice estime que les questions que soulève ce litige sont d'ordre «quasi-constitutionnel et d'intérêt général».

• La Journée du droit

Des procès simulés en français

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Tandis qu'on pense le faire pour une dernière année à Edmonton, des activités en français auront lieu pour la première fois à Calgary lors de la Journée du droit, tenue en fin de semaine prochaine.

C'est **le 20 avril** que ça se passe à Calgary. Un procès fictif criminel en français et une plaidoirie d'élèves francophones sur l'environnement.

La simulation du procès criminel portera sur une tentative de meurtre. Toute cette mise en scène est faite par des juges et des avocats. Le jury sera composé d'une douzaine d'élèves de 12e année. Ce procès aura lieu à la Cour du Banc de la Reine, à la salle 404, le samedi 20 avril à 13h15.

Mais auparavant, dans la même salle, une action pour dommages causés à l'environnement sera faite par des étudiants de 10e, 11e et 12e année. La plaidoirie, intitulée «À vous de plaider!», amènera une situation de fait, où les élèves devront prendre position dans une action prise contre une compagnie. Le tout aura lieu le matin, à 10h.

À la Cour du Banc de la Reine d'Edmonton, **le dimanche 21 avril,** un procès fictif en français pour les enfants aura lieu. Un autre mise en scène, où cette fois-ci on se sert d'un conte pour enfants, «Les trois petits cochons», pour charmer les petits francophones de 6 à 12 ans et les initier au processus judiciaire. Le tout débutera à 14h15, à la salle 315 du Palais de justice.

C'est peut-être la dernière fois qu'une activité en français prend place à Edmonton dans le cadre de la Journée du droit. C'est que la participation des dernières années n'a pas été des plus fortes: pas plus d'une quinzaine de personnes se sont présentées aux procès francophones pour enfants.

La Journée du droit permet de souligner l'anniversaire de la Charte des droits et libertés. C'est aussi l'occasion pour la population de se familiariser avec les rouages de l'appareil judiciaire. Tours guidés, procès fictifs dans des domaines juridiques tels que criminel, civil et familial auront lieu à Calgary et Edmonton.

La Cour du Banc de la Reine, à Calgary, est située au 611, 4e Rue s.o., et la Cour d'appel au 530, 7e Avenue s.o.. À Edmonton, on peut retrouver le Palais de justice au 1A Sir Winston Churchill Square.

C'est toujours une question de gros sous

Quand on parle de publicité, on parle toujours de gros sous. Pour un, Air Canada dépense des millions de dollars chaque année pour la promotion de ses services. Depuis sa privatisation en 1988, Air Canada n'a toutefois pas répondu à la Loi sur les langues officielles, loi à laquelle cette compagnie est toujours soumise. Dans cette poursuite du Commissaire aux langues officielles contre Air Canada, il est évident qu'il y aura des implications financières considérables sur les budgets publicitaires de toutes les institutions fédérales si la Cour rend sa décision en faveur du CLO. C'est pourquoi le ministère de la Justice s'impliquera dans le dossier.

Mais revenons à Air Canada et à son argumentation (re: article en page 3). Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les arguments d'Air Canada sont contradictoires. On dit vouloir se servir du média le plus approprié et avoir recours à un éventail de médias, plutôt que d'en privilégier un seul afin d'assurer une communication efficace à un prix raisonnable.

Ce n'est quand même pas en se servant des magazines québécois qu'Air Canada mentionne dans son affidavit qu'elle (la compagnie) va rejoindre les francophones hors Québec. Si c'est ce qu'elle appelle de l'efficacité, nous on appelle cela un mauvais placement d'argent.

En utilisant les journaux francophones hors Québec, ce qui veut dire plus de 200 000 copies chaque semaine, Air Canada s'assure non seulement de rejoindre efficacement cette clientèle composée de plus de 400 000 lecteurs francophones, mais de répondre aussi aux normes de la Loi sur les langues officielles.

Étant donné que, comme toute autre compagnie, Air Canada a des obligations envers ses actionnaires, ne démontrerait-elle pas qu'elle gère bien son porte-feuille de publicité et qu'elle est rationnelle dans son approche publicitaire en utilisant adéquatement ce véhicule publicitaire très efficace que sont les journaux francophones hors Québec?

Éditorial

La décision de la Cour aura un impact sur les obligations du gouvernement fédéral aux termes de la loi. Il n'en reste pas moins que c'est le fédéral qui a imposé cette Loi sur les langues officielles à Air Canada dans son contrat de privatisation. Le fédéral croit-il qu'il est allé trop loin et qu'il s'est lui-même mis un carcan?

BUDGET PROVINCIAL

Le trésorier provincial, Dick Johnston, s'est découvert des pouvoirs de magicien dans son dernier budget. D'un coup de baguette magique, il transformera un déficit de 1.1 milliard $ en un profit de 33 millions $. Il faut le faire.

Le plus tragique dans tout cela, c'est que toute sa philosophie est basée sur des incertitudes comme le prix du baril de pétrole, le prix du gaz naturel, les inondations, la température, la vitalité de l'industrie, le plein emploi quand la province a un taux de chômage de près de 10%.

Comment se fait-il que les Conservateurs n'ont pas donné le coup de baguette il y a quelques années, alors que les déficits s'accumulaient? S'il ont été capables de le faire pour le prochain exercice financier, ils pouvaient certainement le faire bien avant.

Peut-on prendre le gouvernement GETTY au sérieux? Le mot «récesion» ne semble pas faire partie du vocabulaire du trésorier provincial. Et pourtant veut, veut pas, le Canada est en récession économique et l'Alberta s'en ressent inévitablement. Peut-être pas aussi profondément que dans les provinces de l'Est, mais le taux de chômage dans la province donne clairement une idée du sérieux de la situation.

La population vieillit et aura besoin de plus de programmes sociaux au cours des prochaines années. Mais le gouvernement ajoute au fardeau des personnes âgées en les obligeant à payer plus pour les soins infirmiers à domicile, pour les soins dentaires et optiques.

Les fonctionnaires provinciaux s'arrachent les cheveux. La calvitie fera son oeuvre au sein de la fonction publique provinciale au cours des prochaines années. Le mot d'ordre du gouvernement pour la fonction publique est «productivité».

Espérons que la boule de cristal de M. Johnston ne développera pas de fissures car nous pourrions avoir de très mauvaises surprises lors du prochain budget.

PIERRE BRAULT

Avancez en arrière s.v.p.

Qui de nous ne se rappelle pas de cette expression familière de nos bons conducteurs de tramways du passé, de nos chauffeurs d'autobus d'aujourd'hui, expression qui redevient à la mode dans la bouche de nos politiciens.

Le cri du pinson

par Roland Pinsonneault
Agence de presse francophone

Plus d'un mois s'est écoulé depuis le dépôt du rapport Allaire au congrès du Parti libéral du Québec, rapport qui a ébranlé et choqué l'ancien pape de la rue Saint-Sacrement Claude Ryan, ainsi que toute une kyrielle de fédéralistes, sans parler du Canada anglais. Offusqué par le ton de ce rapport, un chroniqueur chevronné comme Jeffry Simpson le qualifia "d'insultant" pour le Canada anglais!

Ce rapport, il faut le dire, est d'une fermeté très exceptionnelle, quand on considère qu'il est le fruit d'une commission d'étude formée par le Parti libéral du Québec, qui n'a jamais été reconnu pour ses visées souverainistes.

Pourtant, une lecture attentive de ce document ne fait que confirmer le désir de la jeunesse libérale, ainsi que d'un grand nombre de Québécois, à devenir enfin maîtres chez eux. Le lecteur ne peut d'ailleurs faire autrement que de noter le sérieux qu'a mis cette commission à définir le futur partage des pouvoirs entre l'Etat fédéral et le gouvernement québécois.

Mais l'encre n'était pas encore sèche sur le libellé de la proposition dûment acceptée par le congrès libéral, que déjà les experts conducteurs et chauffeurs de nos destinées politiques tant au Québec qu'au Canada anglais, (les Bourassa, Ouellet, Dufour, Chrétien, Desmarais, Rae), lançaient à l'unisson "avancez en arrière s'il vous plaît". Le rapport Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec subit déjà le même sort de la part de ces grands manitous.

Pourtant, toute personne qui étudie ces deux rapports ne peut que conclure que la société québécoise veut se prendre en main. Mais pour les minorités francophones, c'est autre chose. La souveraineté du Québec ne ralentira pas le rouleau compresseur de l'assimilation.

Ne soyez pas surpris au Québec si nous sommes très inquiets pour l'avenir. Sans la présence du Québec dans le portrait canadien, où serions-nous aujourd'hui? Sans la présence du Québec sur l'échiquier politique canadien, ce petit caillou irritant dans la chaussette, nous aurions peut-être cessé d'exister.

Les francophones de l'Alberta et de la Saskatchewan ont tenu le coup pendant plus de soixante ans grâce à leur ténacité, et ceux du Manitoba résistent depuis plus de 100 ans. Aujourd'hui, l'intérêt accru du Québec envers la minorité francophone au Canada apporte une nouvelle lueur d'espoir.

Elijah Harper, ce député autochtone du Manitoba, a soudainement pris la vedette en étant l'outil de la francophobie, pour tuer l'entente du lac Meech. N'aurait-il pas été plus avantageux que les premiers habitants de ce pays se joignent à la minorité francophone, elle-même beaucoup plus en mesure de comprendre le désir de souveraineté des autochtones?

N'y aurait-il pas avantage à ce que nos deux groupes fassent un effort sérieux pour oublier le passé et travailler à mieux se comprendre? Il faudrait cesser d'être les outils serviles de la majorité anglophone du Canada. Pourquoi ne pas travailler ensemble à faire reconnaître ce droit naturel à être différent et à être souverain dans les nombreux secteurs qui nous assureraient un avenir meilleur!

Le passé des autochtones, comme le passé des francophones, a été rempli de promesses de nos concitoyens anglophones. Ces promesses ne furent jamais respectées. Pourquoi ne pas se mettre ensemble et dire à la majorité anglophone que nous ne voulons plus "avancez en arrière"!

Même si les minorités francophones envisagent sombrement l'avenir, il n'en demeure pas moins qu'elles ont toujours le désir inébranlable de s'épanouir malgré toutes les embûches.

Les rapports Allaire et Bélanger-Campeau lancent le prochain débat constitutionnel. La balle est maintenant dans le camp du Canada anglais. Espérons que pour une fois, nos conducteurs-chauffeurs nous diront "avancez en avant".

■ **Un Pinson qui veut avancer en avant**

Oups! Une omission!

Afin de rendre justice à toutes les personnes oeuvrant dans le milieu francophone, Le Franco veut souligner l'hommage rendu au Comité de planification pour le Centre scolaire communautaire de Calgary par la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) lors de son assemblée annuelle. En effet, en plus des plaques remises à Viviane Beaudoin, Vital Ouellette et Annette Labelle, comme il était indiqué dans l'édition du 8 mars 1991, le Comité de planification a aussi été honoré. MM. Léo Boileau, Gaston Launière et Mario Savard ont reçu cet hommage pour leur travail à l'avancement du dossier du Centre scolaire communautaire de Calgary. Félicitations!

Pensée de la semaine...

La jeunesse
est le temps
d'étudier
la sagesse;
la vieillesse
est le temps
de la pratiquer

(Jean-Jacques Rousseau)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Un maigre partage

Seulement 500 000 $ de plus pour 560 organismes et institutions

APF - Les 560 organismes et les institutions représentant les minorités francophones et anglophones au niveau national, provincial, territorial et local devront se partager un maigre 500 000 $ d'augmentation budgétaire pour l'année 1991-92.

Même si le budget des dépenses du Secrétariat d'État prévoit que toutes ces associations continueront de recevoir des fonds du gouvernement pour l'année en cours, il pourrait y avoir des changements importants l'année prochaine, à la lumière de la décision du gouvernement de réduire ses dépenses en subventions de 75 millions cette année, et de 125 millions en 1992-93, et pour les années à venir.

«Je pense que c'est très, très inquiétant» a déclaré le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Aurèle Thériault, qui invite les associations francophones à rester aux aguets, dans l'éventualité où le gouvernement déciderait de couper les subventions aux organismes. Quant au budget de fonctionnement, M. Thériault dit que la hausse de 500 000 $ respecte les prévisions et qu'en ce sens, il n'y a pas lieu de s'alarmer. «Si ça se maintient, ça veut dire qu'on aura été épargné». Encore une fois cette année, le budget qui sera alloué aux associations en 1991-92 ne couvrira pas le taux d'inflation.

Comme prévu, les radios communautaires ne recevront que 500 000 $ cette année. Cette somme doit servir à financer 20 projets, mais on se demande bien comment le Secrétariat d'État réussira à satisfaire les nombreuses demandes, alors qu'il arrive à peine à répondre aux attentes des nouvelles radios communautaires. Dévoilé en 1987, le programme de financement des radios communautaires de 5.6 millions en est à sa dernière année. Le Secrétariat d'État a commencé l'évaluation du programme, et les premières indications sont à l'effet qu'on recommandera au ministre Gerry Weiner de le renouveler pour une autre période de cinq ans.


Aurèle Thériault

Le budget consacré au Programme des langues officielles dans l'enseignement augmente de 10 millions cette année, et dépassera les 261 millions. Cette somme servira encore cette année à financer de nombreux projets déjà prévus dans des ententes sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde, qui ont été signées avec toutes les provinces et les territoires.

Au nombre des projets, on note la construction d'un centre scolaire et communautaire francophone à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard, et un autre à Halifax-Dartmouth en Nouvelle-Écosse. Ce centre, dont la construction a été retardée, devrait ouvrir ses portes cet automne. En 1988-89, 154 284 francophones de l'extérieur du Québec étaient inscrits dans des programmes d'enseignement en français aux niveaux élémentaire et secondaire. Toutefois, plus de 1.9 million d'élèves étaient inscrits dans des programmes d'enseignement de la langue seconde en français, dont près de 228 000 en immersion.

Si le budget pour les langues officielles en enseignement se maintient, on ne peut pas en dire autant des paiements de transfert aux provinces pour l'aide en éducation. Le Secrétariat d'État versera 485.8 millions de moins aux provinces et aux territoires cette année pour l'enseignement post-secondaire.

• Ça ne cadre plus

La production d'émissions locales et la nouvelle philosophie de Radio-Canada

APF - Même si elle trouvait les sommes d'argent nécessaires, la Société Radio-Canada ne remettrait pas en ondes les émissions locales qui étaient produites par les stations francophones de l'extérieur du Québec avant les coupures du 5 décembre dernier.

Le président de la Société Radio-Canada Gérard Veilleux a reconnu devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), que la production d'émissions destinées uniquement à un public local ne cadrait plus avec la nouvelle philosophie de l'entreprise.

En vertu de cette nouvelle philosophie, les stations régionales anglaises et françaises produiront seulement un bulletin de nouvelles en début de soirée. En revanche, les régions seront invitées à contribuer davantage pour le réseau. Par exemple, la station française d'Ottawa produira à compter de septembre le bulletin de nouvelles du matin Première Édition. On créera des équipes de production dans l'Ouest, qui alimenteront les émissions d'affaires publiques et le bulletin de nouvelles produit par le réseau. En outre, 20% des émissions du magazine Le Point en fin de soirée proviendront des régions.

On annonce aussi la production d'un téléfilm à Moncton, et d'une émission spéciale en Saskatchewan avec le populaire groupe Hart Rouge. L'APF a également appris de la bouche du responsable de la programmation régionale Renaud Gilbert que l'émission l'Autoroute électronique, une production des stations de Winnipeg, Régina et Edmonton, serait diffusée sur tout le réseau dès cet été à compter de vendredi 14 heures, pendant treize semaines. Radio-Canada aimerait bien faire la même chose avec l'émission-jeunesse SMAC. Un SMAC qui s'adresserait à un auditoire pancanadien, mais qui serait toujours produit par les francophones de l'Ouest. Dans ce cas-ci toutefois, le produit ne serait pas encore à la hauteur des attentes des dirigeants de la Société Radio-Canada.

En fait ce que dit Radio-Canada aux stations régionales c'est ceci: proposez vos projets et s'ils répondent à nos standards d'excellence, votre émission sera diffusée sur tout le réseau. En théorie donc, un jeu questionnaire pourrait être produit par les Acadiens de Radio-Canada Moncton, et être diffusé sur tout le réseau. En pratique, les francophones de l'extérieur du Québec devront faire preuve d'une grande imagination et d'excellence s'ils veulent leur place sur la grille-horaire.

«Si Radio-Canada peut si bien faire avec une coupure de 108 millions, imaginez ce qu'il peut faire avec une coupure de 200 millions» a ironisé le commissaire Frédéric Arsenault, le seul à se préoccuper du sort des téléspectateurs francophones de l'extérieur du Québec. M. Arsenault est originaire de l'Île-du-Prince-Édouard et il connaît bien le Nouveau-Brunswick puisqu'il fut sous-ministre à l'époque du gouvernement conservateur du premier ministre Richard Hatfield.

M. Arsenault a demandé au président de la SRC s'il avait informé le gouvernement de l'impact des coupures sur les communautés francophones de l'extérieur du Québec.

«Nous avons tenu le gouvernement informé dès le début du sérieux de la situation financière et fait des représentations au plus haut niveau. Le gouvernement était informé, mais on n'a pas spécifié le cas des francophones hors Québec» a reconnu M. Veilleux.

du 10 au 17 avril
Semaine nationale de la conservation de la faune

• Il était une fois Delmas, Sask...mais pas deux fois!

André Roy continue sa tournée

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - André Roy, comédien à succès? La question ne se pose plus! La pièce «Il était une fois Delmas, Sask... mais pas deux fois» est acclamée partout où elle est jouée. Les gens d'Edmonton, St-Paul et Morinville ont pu apprécier le talent d'André et la qualité de sa collaboration avec Claude Binet. Et même les habitants de Battleford, village voisin de Delmas, ont ovationné André Roy.

Cette semaine, le comédien est en Saskatchewan, où il jouera à Saskatoon et à Gravelbourg. Et on parle de la possibilité de faire une tournée au Manitoba cet automne. Et le Festival Juste pour rire, à Montréal, en 1992? Peut-être...

Mais pour l'instant, il reste encore des chanceux en Alberta qui pourront voir cette pièce: «Il était une fois...» sera à Edmonton le 18 avril, dans la région de Rivière-la-Paix les 19 et 20 avril, et le 27 avril à Calgary.

En ce qui concerne la représentation d'Edmonton, elle aura lieu à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean. Pour ceux qui auraient manqué la première série de spectacles qui était présentée au Théâtre Popicos, voici donc une deuxième chance de voir cette pièce, qui risque de vous faire rire...jaune. Cependant, selon André Roy, la pièce a eu quelques changements: «Pour ceux qui l'ont vu la première fois, ça vaut la peine d'y retourner», affirme-t-il. Les caméras de Radio-Canada y seront. Les billes sont gratuits et disponibles auprès de Guy Ouellette, au 465-2091, et ils seront aussi disponibles à la porte le soir du spectacle.

Les représentations de Rivière-la-Paix auront lieu le 19, pour les élèves de l'école Héritage en journée et à 20h au club «Au Bar-Bar» de St-Isidore pour toute la population. La troisième représentation aura lieu à l'école Héritage de Jean-Côté, le samedi 20 avril à 20h. Pour savoir où vous procurer des billets, informez-vous à l'ACFA régionale, au 837-2296.

Quant à la représentation de Calgary, elle se fera au Boris Roubakine Recital Hall, à l'Université de Calgary, 2 500 University Drive, N.O.. Les billets sont disponibles à la Société de théâtre de Calgary et le soir de la représentation qui aura lieu à 20h.

«Souper-causerie»



Voici les mannequins qui ont participé à la parade de mode: Antoinette Tellier, Sylvie Guénette, Diane Dallaire, Clémence Lemire, Anna Choquet et Claire Vincent.



Pour cette occasion, Anna Laplante a interprété quelques chansons.

BONNYVILLE - L'ACFA régionale de Bonnyville a organisé un souper-causerie pour les femmes francophones de la région pour souligner la Journée internationale de la femme.

Soixante-douze femmes assistaient au souper-causerie du 6 mars. Encore une fois, ce fut un succès. Quelle détente que de déguster un succulent repas préparé par Vic et Maureen Andriachuk au son de la belle musique de Michel Roy. C'est en faisant des monologues avec toute la compétence qu'on lui connaît que Thérèse Dallaire nous a amusés. Anna Laplante accompagnée par Yvonne Veraart a interprété deux chansons. Le tout fut bien apprécié. La soirée s'est terminée par un défilé de mode représentant les années 1890 à 1991 commentée par Thérèse Moquin.

Quel beau voyage! Laurent Vallée, Bertha Vincent et Antoinette Tellier ont prêté tous les costumes d'époque pour la parade de mode.

Toutes les femmes francophones sont bienvenues au prochain souper-causerie.

• «Voulez-vous danser?»

Une performance et une mise en scène à la hauteur du théâtre professionnel

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - C'est en fin de semaine dernière qu'avait lieu la première de «Voulez-vous danser?» de Jocelyne Verret-Chiasson au Théâtre français d'Edmonton. Pour un tout premier texte, Mme Verret-Chiasson est une auteure qui promet: elle a le sens de la répartie, donne l'essentiel du sujet dramatique et développe avec un certain humour un sujet «dérangeant». «Voulez-vous danser?» parle d'incertitudes humaines, de faiblesses, de lassitude mais aussi de reprise de contrôle sur sa propre vie, de pouvoirs humains, de force et d'entraide... Une pièce intense, où l'espoir est toujours au bout du tunnel.

Cette production est assez exceptionnelle quand on connaît les conditions dans lesquelles les employés du Théâtre français d'Edmonton ont dû travailler pour nous donner sans doute leur meilleure production de l'année. En effet, dès le début des répétitions Mme Sylvie Nicolas, la metteure en scène, s'est vue aux prises avec des problèmes administratifs qui l'obligèrent à quitter et firent revenir M. Julien Forcier pour «régler ce cas». La mise en scène fut donc dirigée par M. François Pageau, que l'on connaît comme l'animateur de «Prochaine Vague», qui suivit les directives de Mme Nicolas. Ce fait est à souligner, car même si la mise en scène avait été planifiée par Mme Nicolas, il reste qu'il est très difficile, voir presque impossible de comprendre et d'assimiler les images proposées par un metteur en scène à distance. M. Pageau a réussi ce tour de magie; la mise en scène a donné vie au texte et plus encore nous a dévoilé les richesses de son contenu. Rien n'a été au hasard, chaque image est effectuée avec précision et netteté; l'image de la fin vous poursuit même une fois sorti de la représentation.

Quant aux comédiens, ils ont été dirigés de façon exceptionnelle et la distribution est très forte. Lise Nepton, dans le rôle d'Annie représente l'espoir et a bien fait évoluer son personnage de la «maladie» à la «guérison», Thérèse Dallaire en Bérénice qui a arrêté le temps lors de la 2e guerre, reste fragile, entre ciel et terre... une folie douce qui nous est sympathique. Mireille Vézeau est celle qui manipule les pouvoirs mais qui se fait blesser par eux. Bruno Bonamigo, celui qui détient tous les pouvoirs joue le rôle ingrat de l'homme qui abuse de ses pouvoirs et Ève Marie Forcier, mère d'Annie, qui a su lui donner la liberté de vivre et la force de continuer. Tous ces comédiens donnent une interprétation juste et personnelle de leur personnage. La découverte de ce spectacle est sans contredit Manon Aubert, dans le rôle d'une religieuse violée. À sa deuxième expérience sur scène, Mme Aubert joue comme une professionnelle: elle s'identifie au personnage, le bouge, le respire et le déclame avec une voix qui projette. Son corps, son rythme donne à tout le texte une crédibilité sans équivoque. Le rôle de Soeur Cécile est un casse-cou pour une comédienne amateure mais Manon Aubert a su lui donner l'intensité nécessaire pour nous faire vibrer.

Après la représentation, M. Julien Forcier qui retourne au Québec, en a profité pour faire ses adieux au Théâtre français d'Edmonton et lui souhaiter longue vie... Avec une production d'aussi grande qualité à laquelle nous venions d'assister, il est à espérer que son départ ne fasse pas du Théâtre français d'Edmonton, un théâtre amateur à la recherche de son identité.

«Voulez-vous danser?», une excellente pièce franco-albertaine où le fantôme de Mme Nicolas planait au-dessus de cette grande production! Une pièce à voir, qui vous donnera la force et le courage de passer à travers certains moments de déprime. À voir, les 12 et 13 avril à 8h, et le 14 avril avril à 15h, à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean.



(Photo Pierre Brault)

Thérèse Dallaire, Mireille Vézeau et Manon Aubert sont en vedette dans la pièce forte en émotions «Voulez-vous danser?», présentée par le TFE, à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean.

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

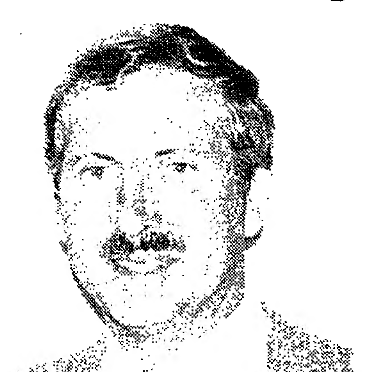
Le rapport de la Commisson Bélang
L'ACFA publie aujourd'hui le texte
ainsi que des extraits de

La délégati





France Levasseur-Ouimet



Léo Piquette

Cette présentation a é

Le président (M. Michel Bélanger):

Bienvenue, madame. Vous êtes un des groupes qui viennent de plus loin devant cette Commission. Mes collègues ne le savent peut-être pas, mais mon père est mort à Edmonton quand il était directeur du journal La Survivance de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Ça faisait cependant seulement deux mois qu'il était là, parce que, comme il était tuberculeux, il était convaincu que le climat sec le guérirait. Ce qui n'était pas le cas. J'ai donc vécu deux ans à Edmonton et la première fois que je suis allé à l'école dans ma vie, c'était à l'école Mgr Grandin. Je n'ai jamais braillé comme ça depuis, mais, enfin, ça n'a aucun rapport avec ce que nous allons entendre ce matin.

Association canadienne-française de l'Alberta Mme France Levasseur Ouimet:

J'aimerais vous remercier de nous avoir invités à comparaître devant la Commission et j'essaie de m'imaginer, ce matin, comment vous nous percevez. C'est loin l'Alberta. Y a-t-il encore des gens qui parlent français là-bas, nous demande-t-on souvent? Eh bien, oui, il y en a. Nous sommes une communauté de 65 000 francophones. 65 000, c'est la population de la ville de Hull, étendue sur tout le territoire albertain. Eh oui, nous avons un taux d'assimilation très élevé. Nous n'avons pas d'entreprises économiques, de syndicats et nous n'avons pas beaucoup d'institutions. Alors, en valons-nous toujours la peine?

Ce matin, je voudrais vous dire ce que nous ressentons et ce que nous croyons, bien que je trouve ça difficile. Car notre message va peut-être vous sembler plein de contradictions, tout comme notre situation, d'ailleurs, parce que nous sommes, n'est-ce pas, francophones, sans l'être aux yeux de plusieurs de nos cousins québécois qui ignorent même notre existence. Nous sommes des Albertains sans l'être, car l'État albertain ne nous reconnaît pas et fait en sorte que nous ayons le moins possible.

Nous sommes des Canadiens, mais des Canadiens d'expression française, vivant à l'Ouest du pays et non à l'Est du pays. Alors, quel est donc notre message? D'une part, il y a nous. Nous sommes en Alberta depuis les tout débuts. Le français est la première langue européenne parlée sur le territoire albertain et nous sommes encore là, essoufflés, parfois angoissés, mais fidèles. Avec, au ventre, ce goût de lutte que nous recevons à la naissane. Têtus. Mais même sans les outils les plus fondamentaux, notre communauté refuse de disparaître. Nous faisons des miracles avec des riens. Que ne ferions-nous pas avec les bons outils?

Nous sommes en période de récupération pour plusieurs raisons, la plus grande étant l'obtention de nos écoles, enfin, après 100 ans. Et nous sommes fiers de ces écoles, car il a fallu les gagner, chose que nous n'aurions pas pu faire sans l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Nous sommes fiers de ce que nous sommes et de ce que nous avons. Et puis, il y a vous. Alors, comment se situer, maintenant, en face de vous? Je veux bien vous dire que l'avenir du Québec, c'est l'affaire du Québec. J'ai le goût de vous dire ça. J'ai aussi le goût de vous dire que nous croyons que le Québec a des besoins particuliers, que le Québec est, lui aussi, menacé - et nous sommes bien placés pour le comprendre - mais je ne peux pas oublier notre communauté franco-albertaine. Quand je pense à elle, je me dis que je n'ai pas la grandeur d'âme nécessaire pour vous dire: Allez-y, ne soyez pas trop inquiets; ça sera difficile mais on vivra les conséquences.

Je ne peux pas parce que nous sommes membres de la famille. Et cette appartenance, nous l'avons gagnée; nous la méritons cette place à la table, tous les jours. Et ensuite, parce que les expériences que nous avons vécues nous portent à croire que c'est grâce à votre présence au Canada que nous avons pu obtenir certains droits. Par exemple, en 1988, le gouvernement albertain, signataire de l'entente du lac Meech, un grand ami du Québec, nous disait-il, passe la Loi 60 qui abolit d'un coup les droits historiques des Franco-Albertains et fait de l'Alberta une province unilingue anglaise. Nous sommes une société distincte, dit le procureur général albertain de l'époque.

Depuis 1982, nous avons eu à gagner chacune de nos six écoles françaises devant les tribunaux, dans les bureaux des instances gouvernementales et scolaires. Onze mois après le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé, nous attendons toujours que la province se prononce sur la mise en place du groupe de travail qui discuterait la question de la gestion scolaire pour les Franco-Albertains. Alors, je ne me fie pas à la générosité du gouvernement albertain. Je ne suis pas persuadée qu'un Canada sans le Québec voudrait rester bilingue. Je ne suis pas convaincue que le Québec pourrait, advenant son départ, négocier des droits constitutionnels pour nous. La France l'a-t-elle fait pour vous?

Alors, nous avons besoin de votre présence au Canada. Seuls, nous n'avons pas le pouvoir politique de défendre les droits que nous avons, de conserver les acquis. Nous aimerions également qu'il y ait plus que ça entre nous. Nous vous parlons de partenariat dans notre mémoire et ce partenariat, à notre avis, doit aller au-delà des bourses et des voyages d'échanges, des boîtes de livres et des cachets pour les orateurs invités du Québec qui viennent s'émerveiller de notre présence en Alberta. Pour nous, le partenariat signifie ceci: De notre côté, nous assurons la présence du fait français dans l'Ouest, en Alberta; nous vivons les valeurs qui vous sont chères; nous sommes votre rayonnement et nous sommes vos avant-postes. Nous le faisons depuis longtemps et nous allons continuer à le faire. De votre côté, vous nous acceptez à titre de membres de la famille, avec une place dans vos médias, dans vos vies, dans vos manuels scolaires, dans vos décisions et dans votre avenir.

Alors, pour conclure, dans notre façon de voir les choses, la présence francophone au Canada ne s'arrête pas aux frontières du Québec. Nous sommes petits, nous sommes loin mais nous sommes pertinents. Nous sommes un partenaire important dans la survie de la langue, de la culture et du fait français au nord de ce continent et nous avons mérité une place au sein de la famille. Je vous remercie.

M. Charles-Albert Poissant est président de Donohue, une compagnie de pâtes et papiers québécoise

Je vais poser une question. C'est que nous avons évidemment un dilemme, comme vous savez, c'est pour ça que la Commission existe. C'est qu'il semble y avoir des problèmes énormes pour certains, des problèmes moins élevés pour d'autres, avec le fédéralisme actuel. Mais je pense que si le Québec se sépare, est-ce qu'on n'abolit pas automatiquement le bilinguisme au Canada?

Avez-vous des observations additionnelles à ajouter à ce que vous avez dit dans votre mémoire?

M. Georges Arès:

Oui, vous avez besoin de quelque chose de spécial pour le Québec. Mais, nous

• Mireille Vézeau

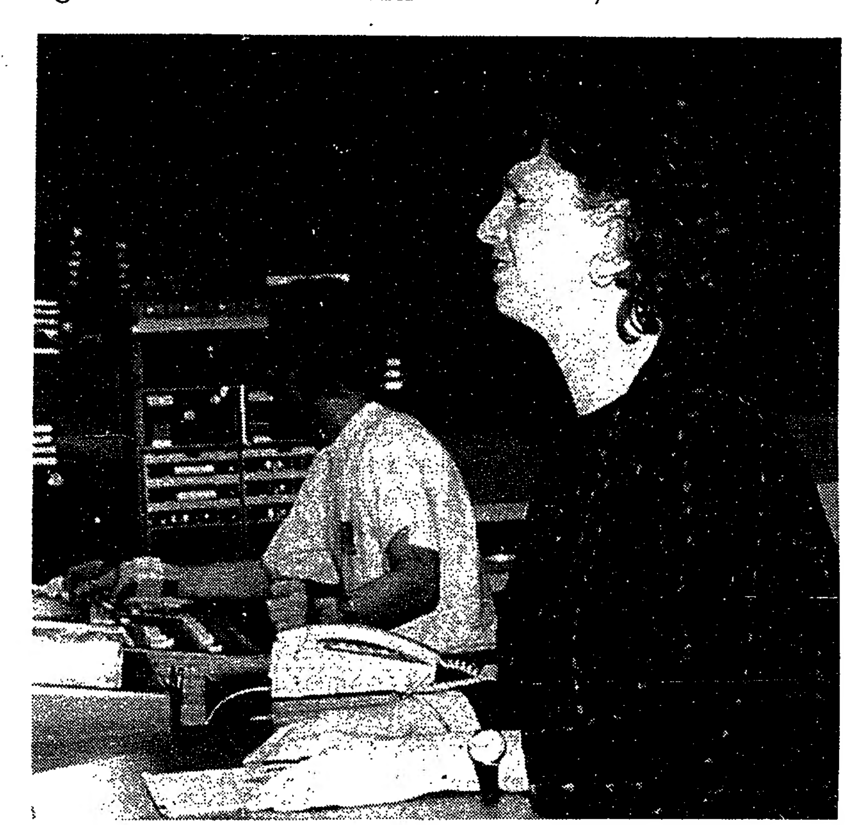
La femme orchestre du «Café Show»

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Mireille Vézeau arrive en Alberta en septembre 1986 avec un diplôme d'études collégiales en art et technologie des médias, spécialisation presse écrite et un baccalauréat en sciences politiques et sociologie. En attendant de travailler dans le domaine des communications, elle est monitrice de langue seconde à Fort McMurray et correspondante pour Le Franco. Quand un poste s'ouvre à CHFA, M. Denis Collette, le directeur, l'engage comme assistante à la réalisation aux affaires publiques l'après-midi. La même année, elle en devient réalisatrice associée.

À la fin de la saison 87-88, M. Collette lui offre de faire une émission jeunesse. Elle accepte et réalise l'émission diffusée le samedi matin de 11 heures à midi et animée par Claude Bernatchez. L'année suivante, c'est elle qui propose une émission jeunesse quotidienne, «Prochaine Vague» de 18h à 19h. Elle réussit là aussi. En janvier 1990, elle se voit offrir la réalisation de «Au Café Show» et depuis deux mois, elle a repris celle de «Prochaine Vague».

À la radio, Mireille Vézeau est la seule femme réalisatrice. Elle souligne: «Je pense que j'ai beaucoup de créativité, d'imagination. J'ai des forces qui font que j'ai pu gravir les échelons assez rapidement mais je n'ai jamais eu à me battre». Et elle ajoute: «Je ne compte pas mes heures. C'est une passion. C'est toujours un travail nouveau, différent».



(Photo Martyne Couture)

Vous ne connaissez pas sa voix, mais Mireille Vézeau est toujours au poste afin de réaliser l'émission «Au café show», animée par Claude Bernatchez à CHFA.

LA RECETTE «AU CAFÉ SHOW»

Cette année, Mireille Vézeau a voulu mettre l'accent sur le culturel, car selon elle, Calgary était bien couvert mais il y avait un déséquilibre avec Edmonton et la province. Trois heures d'émission où chaque heure est bâtie comme une seule émission. «On essaie de travailler

(suite en page 16)

Le Franco

CALGARY À LA PAGE

La Ligue d'improvisation de Calgary

par DANIELLE ROBIDOUX

CALGARY - La L.I.C. a terminé sa saison régulière et c'est avec plaisir que toute l'équipe profite d'un repos bien mérité. Les BLEUS, les JAUNES, les ROUGES et les VERTS se sont livrés de très bons matchs et notre public a découvert plein de nouveaux talents sans oublier nos anciens, qu'il fait toujours plaisir de revoir évoluer sur la patinoire. On a pu constater à quel point le dynamisme et l'esprit d'équipe régnaient au sein de la L.I.C. incluant ceux faisant partie de l'équipe technique. En somme une saison où tous furent heureux de se retrouver chaque vendredi soir. Un gros merci aux fidèles spectateurs qui nous ont supportés et encouragés au cours de la saison.

Venez vivre avec nous la frénésie et l'excitation lors des semi-finales des 12 et 19 avril et de la grande finale le 26 avril.

Afin de rendre un hommage particulier à tous ceux et celles qui se sont impliqués au niveau de l'improvisation pour la saison 1990-91, la L.I.C. tiendra son Gala le 5 mai 1991 à 14h à l'auditorium du «Alberta Vocational Centre». Le public est invité à venir y assister. Plus d'informations seront fournies lors des joutes du 12 au 26 avril.

Encore une fois, merci à tous de supporter la Ligue d'improvisation de Calgary.

Calgary en bref

AVRIL

15 au 17 *Cruising Bar* (Montréal 1990) au cinéma Plaza. En français avec sous-titres anglais. Info: 283-2222.

15 au 25 L'Alliance française présente une exposition d'huiles et d'aquarelles de Mieke Blary intitulée «Ce plat pays qui est le mien». Entrée gratuite, de 9h à 17h du lundi au jeudi, au 301, 902 - 11 Avenue S.W. tél.: 245-5662.

18 Déjeuner mensuel du Club-Inter à l'hôtel Palliser à 11h45. Info: 250-5001.

19 Semi-finale de la Ligue d'improvisation de Calgary, 10, 1916B - 30 Avenue N.E. à 20h. Info: 250-5004.

20 Journée du droit. La cour est ouverte au public: visites guidées et procès fictifs pour jeunes et adultes. Les enfants pourront retrouver leurs personnages préférés dans un procès spécialement adapté à leurs besoins. Au «Court of Queen's Bench» 611 - 4 Rue S.W., de 9h à 16h. Info: Louise Huard-Peake au 234-9400.

20 Ciné-club: l'Alliance française présente 3 films avec Jean-Paul Belmondo. 1 $ pour les non-membres. 13h *Flic ou voyou (1979)* 15h *Les mariées de l'an II (1970)* 16h45 *Joyeuses Pâques (1984)* au 301, 902 - 11 Avenue S.W. tél.: 245-5662.

20 et 21 *Life is a long quiet river* (France 1987), au cinéma Plaza. En français avec sous-titres anglais. Info: 283-2222.

22 et 23 *May Fools* (France 1990), au cinéma Plaza. En français avec sous-titres anglais. Info: 283-2222.

22 au 26 *Fort-midable*, un salut à la culture canadienne-française. Spectacles pour parents et enfants en journée, cinéma québécois en soirée et kiosques de 10h30 à 21h chaque jour. La soirée de Gala le 26 avril à 19h offrira une brochette d'artistes locaux. Présenté par Fort Calgary. Info: Lee au 290-1875.

26 Finale de la Ligue d'improvisation de Calgary au 10, 1916B - 30 Avenue S.W., à 20h. Info: 250-5004.

27 Théâtre *Il était une fois Delmas, Sask., mais pas deux fois!* avec André Roy, à la salle Boris Roubakine de l'Université de Calgary. Info: 250-5004.

MAI

4 À 20h, théâtre *Zazie dans le métro* à l'Amphithéâtre Glenbow du Centre des Congrès de Calgary au 120 - 9 Avenue S.E. Billets et information à l'Alliance française au 245-5662 et à la Société de théâtre de Calgary au 250-5004.

5 Le Gala Lichette de la Ligue d'improvisation de Calgary. Info: 250-5004.

7 Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb. Bienvenue aux intéressés. Info: Richard au 251-2199.

9 au 12 La Société de théâtre de Calgary présente *Faut divorcer!*, une comédie de Bertrand Leblanc à la salle Dr Betty Mitchell du Jubilee Auditorium. Info: 250-5004.

16 Déjeuner mensuel du Club-Inter à l'hôtel Palliser à 11h45. Info: 250-5001.

24 Concert annuel de la chorale Voix des Rocheuses au «Pumphouse Theatre». Pour billets et information Sylvie au 275-0212.

27 mai au 1er juin 5ième festival international des enfants.
28 mai *Matt Maxwell* invite les 6 ans et plus à chanter avec lui, à 11h au théâtre Max Bell.
Rock and Roll soirée familiale bilingue (français/anglais) à 19h30 à la salle Jack Singer.
29 mai *Cendrillon*, Spectacle de marionnettes pour 4 ans et plus. À 9h30 et 11h au théâtre de la bibliothèque.
Matt Maxwell à 13h45 au théâtre Max Bell.
30 mai *Pleurer pour rire*, théâtre pour les 6 à 12 ans. À 9h30 et 13h45 au théâtre du Musée Glenbow.
Matt Maxwell à 11h au théâtre Max Bell.
31 mai *Pleurer pour rire*, à 9h30 et 13h.
Le nombre de places est limité, réservez le plus tôt possible en composant le 294-7414.

JUIN

1er AGA de l'ACFA (250-5001)
15 AGA de la Société de théâtre de Calgary (250-5004)
15 Auditions pour la saison de théâtre 1991-1992.
22 Festival francophone - Fête de la Saint-Jean (250-5001).

Le procès Lefebvre: déjà 10 ans!

par YVES FLOTTAT

CALGARY - En effet, c'est le 18 mars 1981 que tout avait commencé. Alors qu'il était convoqué à la Cour provinciale de Calgary pour répondre à une infraction au code de la route, M. Yvon Lefebvre s'était fait délibérément accusé en bonne et due forme pour s'être infiltré dans les rouages compliqués de la machine judiciaire, et y dénoncer les jointures mal-enpoint des textes constitutionnels.

Depuis, M. Lefebvre n'arrête plus de gravir, redescendre et remonter tous les échelons des instances juridiques du pays. Au total, 18 comparutions, 7 tribunaux différents, 13 juges, 5 jugements rendus et plusieurs dizaines de milliers de dollars.

M. Lefebvre, natif de Legal en Alberta et résidant à Calgary depuis 1955 où il tient un commerce d'appareillage électrique industriel, est tenace et ne démord pas de son argument fondamental aboutissant de ses recherches historiques phénoménales: «Depuis sa création en 1905, la province de l'Alberta est officiellement et irrévocablement bilingue en vertu des modalités de transfert de pouvoir fédéral à toute nouvelle province constituée».

Le bureau de M. Lefebvre est plein à craquer de livres, de classeurs, de documents historiques, de copies d'archives d'Ottawa, de Londres, de Paris, et d'extraits d'arrêtés judiciaires de cas litigieux constitutionnels remontant jusqu'à plusieurs siècles, du moins jusqu'à l'aube de la colonisation de l'Amérique du Nord par les Européens.

Avec les années, l'affaire Lefebvre est devenue très complexe car il est venu se greffer simultanément d'autres cas épineux comme le cas du député Léo Piquette qui voulait utiliser son droit de parler français à la Législature de l'Alberta, le cas (réciproque) Blaikie au Québec sur l'affichage, le cas Bilodeau (sur les traces du cas Forest) au Manitoba où l'on avait «oublié» de traduire les lois, et surtout le cas Mercure en Saskatchewan dont l'issue, le 25 février 1988, par la décision de la Cour suprême, avait donné raison mais indirectement et partiellement aux questions de M. Lefebvre. Mais par la suite, le gouvernement de l'Alberta s'est vite empressé (seulement 4 mois après l'arrêt Mercure) de mettre un peu plus d'embûches à l'affaire Lefebvre en se barricadant derrière la Loi linguistique du 30 juin 1988, une toute nouvelle forteresse que M. Lefebvre veut démolir: «Cette loi est inconstitutionnelle, on n'a pas le droit de sabrer les droits linguistique français qui ont été légués par Ottawa».

M. Lefebvre sait dérouter ses adversaires (et même ses interlocuteurs), il se débrouille seul et probablement mieux qu'un avocat qui doit se soumettre à l'étiquette du barreau. Il est plus libre dans son action, et il connaît mieux que quiconque tous les détails historiques, les énoncés des lois, les dates; c'est dorénavant l'histoire de sa vie ou du moins celle qui lui a donné le plus de motivations et de patriotisme. Mais la satisfac-

(suite en page 11)

• Une opinion

Au revoir, M. D'Iberville Fortier...

par YVES CHOUINARD

CALGARY - Le Commissaire aux langues officielles termine son septième et dernier mandat. Son dernier bilan nous est maintenant connu.

J'y constate, avec un soupçon d'incrédulité, un changement radical par rapport au ton très revendicateur, pour ne pas dire vindicatif, auquel monsieur D'Iberville Fortier nous avait habitués dans les bilans précédents. Voilà que le bilinguisme institutionnel vit une période rose d'un océan à l'autre! Cette perception, pour le moins étonnante, serait-elle l'effet d'un besoin d'évaluation positive et d'autosatisfaction inhérent à la production nostalgique d'un dernier bilan?

C'est vrai que le bilinguisme individuel gagne du terrain au Canada...comme dans tous les pays industrialisés du monde! La culture suit en cela le chemin de l'économie. L'ouverture au monde et le village global sont des concepts résolument ancrés dans les moeurs de tous les peuples modernes, assurés constitutionnellement de leur avenir culturel et linguistique collectif. Mais il ne faudrait pas confondre bilinguisme individuel et bilinguisme institutionnel. Ce dernier, à mon avis, n'est et ne pourra toujours être qu'une vue de l'esprit, qu'un rêve de raison. On ne peut demander à un peuple d'être bilingue. Le bilinguisme devient alors strictement une unité de temps, c'est-à-dire le temps qu'il faut à ce peuple pour passer d'une langue à une autre. Il faut encourager les individus à devenir bilingues, trilingues et même plus. Mais sur le plan institutionnel, le bilinguisme officiel canadien ne peut être que la reconnaissance constitutionnelle des droits individuels et collectifs des peuples francophones et anglophones et l'assurance légale de la protection de leurs communautés minoritaires, où qu'elles soient en ce pays. (Nous rêvons encore au jour où les droits de nos compatriotes amérindiens, premiers arrivants en Canada, soient reconnus).

Alors, où en sommes-nous avec ce bilinguisme institutionnel, monsieur le Commissaire? Vous nous dites que tout est rose et que les Canadiens et les Canadiennes qui se sont exprimés et s'expriment encore contre le bilinguisme, depuis Meech jusqu'aux multiples commissions constitutionnelles, ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population canadienne. Quelle belle pirouette!

Qu'en est-il du rejet par le Canada anglais de la reconnaissance du Québec comme société distincte?

Qu'en est-il de notre droit à la gestion scolaire en Alberta?

Qu'en est-il des coupures sauvages de Radio-Canada faisant disparaître nos moyens télévisuels d'expression en Alberta?

Qu'en est-il des futurs tarifs postaux qui vont mettre en danger et peut-être faire disparaître plusieurs hebdomadaires francophones du Canada? Y compris Le Franco, en Alberta?

Qu'en est-il des services de santé en français accessibles partout au Canada?

En terminant, monsieur D'Iberville Fortier, excusez-moi de vous rappeler un moment désagréable de votre carrière de Commissaire. Vous avez dit un jour, dans un de vos bilans, que le Québec humiliait sa minorité anglophone. Avant de quitter votre poste, pourriez-vous nous rendre un dernier service, à nous les minorités francophones du Canada? Demandez aux gouvernements de vos provinces de nous humilier au même point que le sont les anglophones du Québec.

L'ACFA à l'oeuvre

par DANIELLE LAUNIÈRE

CALGARY - Comme nous arrivons à la fin de notre mandat, il est bon de vous faire connaître les 10 membres du comité d'administration qui vous ont servi au cours de la dernière année.

À l'exécutif, nous avions, en début d'année, madame Hélène Gignac à la présidence. Hélène est partie en août après avoir accepté un travail à Montréal. Annette Labelle a succédé à son poste.

Madame Labelle est à Calgary depuis le 2 juillet 1973. Dès la création d'une école francophone à Calgary, Annette travaille bénévolement à son développement: d'abord à l'école St-Antoine puis à Ste-Anne et en tant que membre du Comité de planification du Centre scolaire communautaire. Mariée à Hubert Bohémien, elle est mère de deux enfants, Denis et André. Elle est très active au sein de la communauté francophone de Calgary et toujours disponible pour donner une opinion positive de cette communauté.

Danielle Launière, la 1ère vice-présidente, est native du Québec et vit à Calgary depuis 17 ans. Elle s'est aussi impliquée dans la francophonie calgaréenne dès son arrivée, avec la paroisse Ste-Famille et l'école Ste-Anne. Elle a à coeur le dossier jeunesse de l'ACFA car elle croit que d'avoir une jeunesse active et dynamique au sein de la communauté francophone est une des priorités pour notre survie.

Au poste de la 2e vice-présidence, Micheline Paré a remplacé en cours de route, Eric Rolland qui est déménagé dans l'est du pays. Micheline Paré est à Calgary depuis 12 ans. Spécialiste en développement personnel avec une maîtrise en counselling, Micheline pratique sa profession au centre l'Arc-en-soi qu'elle a fondé en 1990. Au conseil d'administration de l'ACFA, elle s'occupe du dossier «femmes».

En plus du poste de secrétaire du conseil d'administration de l'ACFA qu'elle occupe depuis deux ans, Diane Martel fait partie du comité pour l'organisation du Festival francophone du 22 juin prochain. Diane est mariée et mère de 4 enfants qui étudient à l'école Ste-Anne. Elle vit et enseigne à Calgary depuis 1983.

Richard Bélanger est trésorier depuis deux ans et est aussi en charge du projet «Annuaire» de l'ACFA, projet dont nous pourrons profiter d'ici quelques mois. Il est Chevalier de Colomb et membre de la paroisse Ste-Famille. Malgré les nombreuses demandes de son restaurant Jacoub's, il est toujours bien actif dans la communauté francophone de Calgary.

Yves Chouinard vit à Calgary depuis 1989. Très vite, il s'est impliqué dans divers organismes francophones: ACFA, So-

(suite en page 12)

Lefebvre...

(suite de la page 10)

tion n'est toujours pas là, et c'est devenu une guerre d'usure. La magistrature cherche les parades auxquelles M. Lefebvre connaît déjà toutes les répliques. Alors le gouvernement, son procureur général et ses juges, temporisent des va-et-vient de procédures, délaient par de multiples renvois, diluent les arguments. On essaie de noyer le poisson. Mais M. Lefebvre est toujours là, septuagénaire devenu solitaire et fatigué peut-être, mais imperturbable. Y aura-t-il une fin à cette épopée politico-juridique? Ou ne s'agit-il que d'un combat singulier où l'on s'escrime indéfiniment dans toutes les impasses de ce labyrinthe véritablement sans issue?

Association multiculturelle francophone de l'Alberta

CALGARY - Lors de l'Évantail '91 en janvier, l'idée fut lancée d'établir à Calgary un conseil régional de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta.

Le but principal de cette association est de promouvoir les diverses cultures respectives des francophones en Alberta et de sauvegarder la langue française. L'AMFA sensibilise la communauté franco-albertaine à la réalité toujours grandissante de la pluralité culturelle francophone et tente d'encourager l'harmonie entre les différentes ethnies composant la francophonie albertaine.

Plusieurs personnes provenant de divers pays (...France, Chili, Liban, Belgique, Bangladesh...) ont déjà démontré un certain intérêt. Si cela vous intéresse, prière de communiquer avec Alain Bertrand au 250-5001 pour plus d'information.

Nouvelles du centre de l'éducation permanente

CALGARY - Le Centre de l'éducation permanente de Calgary tient à remercier les personnes qui ont participé au cours de français du 25 février au 15 avril 1991: Maria Gonzales, Toshie O'Hara, Diane Fiddler, Mary K. Rogers, Denise DeBoer, Stacey-Jane Zeitner, Felicidad C. Veillard, Doug Curtis. Félicitations au professeure Andrée Blouin pour avoir donné le goût à ces étudiants de vouloir participer à nouveau en avril et en mai. Félicitations à tous.

Nous tenons à remercier les francophones qui ont participé au visionnement du film «Remous» de Sylvie Van Brabant. Je suis certaine que monsieur Henri Moquin, de l'Office national du film, a été touché par votre participation et vos questions. Ensemble, nous avons appris à reconnaître le courage des gens qui semblent bien ordinaires, mais qui sont à nos yeux des héros et des héroïnes.

Nous sommes fiers d'annoncer que les personnes suivantes ont reçu le cours de formateur en alphabétisation: Jacqueline Barman, Yves Soubiran et Donald Gauthier. Si vous désirez vous impliquer vous aussi, renseignez-vous sur les programmes d'alphabétisation en communiquant avec nous. Parlez-en, inscrivez-vous dans un programme ou devenez un formateur bénévole. Offrez votre temps et vos compétences, ou encore, faites don d'argent, de matériel de bureau et/ou de fournitures.

Depuis mon embauche au Centre de l'éducation permanente, j'ai travaillé à promouvoir la francophonie et ses talents, à Calgary et dans la région. C'est pour cela que je tiens à remercier le groupe de Airdrie (le MLC) d'être venu nous rendre visite le 26 février dernier.

Nous vous encourageons à découvrir le Centre de l'éducation permanente de Calgary. Venez nous voir, porte 434, 332 - 6 Avenue S.E., ou appelez-nous au 297-4023 pour prendre un rendez-vous. Les employés du bureau Gracia Kühl, Marc Woodford, Pascal Lépine et moi-même, Annette Labelle, seront toujours à votre entière disposition. Bienvenue à tous.

BÂTIR UN NOUVEAU MONDE

Fort-Midable

par ALAIN BERTRAND

CALGARY - Du 22 au 26 avril se déroulera au Fort Calgary, un hommage à la culture canadienne-française. La communauté calgaréenne aura donc la chance d'apprécier pleinement le fait francophone canadien. Plusieurs artistes francophones et bilingues, dont Jacques Chauvin et Alex Mahé, présenteront des spectacles pour les plus jeunes. En soirée, les plus vieux pourront visionner un peu de cinéma québécois.

Le Fort Calgary honorera la littérature française en présentant une foire du livre francophone parrainée par la Librairie la Ruelle du lundi 22 avril au jeudi 25 avril de 19h à 21h.

Le tout se termine par un gala de clôture le 26 avril de 19h à 21h. La soirée sera animée par Éric Le Reste de Radio-Canada. Invités: le maire Al Duerr et l'honorable Al Johnson, député. Prière de réserver vos places en contactant Lee, au Fort Calgary 290-1875.

ACFA...

(suite de la page 11)

ciété de théâtre, Centre de l'éducation permanente, journal communautaire... À l'ACFA, Yves est particulièrement intéressé aux dossiers politiques. Il travaille comme consultant pédagogique et est partenaire fondateur avec Micheline Paré du centre l'Arc-en-soi.

Depuis un an à l'ACFA, Madeleine Huot a aidé à créer le club de l'Amitié. Ce club d'âge d'or a vu le jour en septembre 1990 et compte déjà 70 membres. Madeleine nous dit qu'elle est très heureuse d'aider ces pionniers et pionnières de langue française.

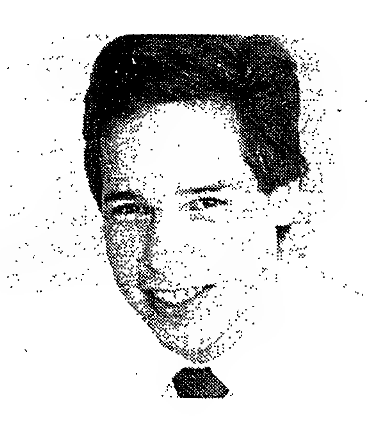
Natif de Hull, Gilles Matte a habité à Ste-Foy, près de la ville de Québec avant de venir à Calgary il y a 10 ans. Gilles aime bien participer à des projets francophones tels que la Cabane à sucre, le Festival francophone et bien d'autres. Son but est de contribuer à réunir les francophones afin que nous puissions, ensemble, nous amuser et célébrer.

Estelle Boisvert a joint le conseil en décembre dernier. Elle habite à Calgary depuis 2 ans. Son travail à l'ACFA lui permet d'aider à assurer un environnement francophone pour ses enfants. Sa fierté est de parler les deux langues officielles de son beau pays, le Canada.

Pierre Langlois complète le groupe. Sur le conseil depuis deux mois, il siège aussi au conseil du Centre français de l'Université de Calgary. Pierre est marié, père de 3 adolescents et administrateur de la firme «Langlois Legal Centre».

r-Campeau a été publié récemment. le sa présentation à la Commission s échanges qui ont suivi

n de l'ACFA


Daniel Dallaire


Georges Arès



é faite le 18 janvier 1991

aussi, nous avons besoin de quelque chose de spécial pour nous, les francophones, surtout les Franco-Albertains, ceux qui sont menacés très sérieusement. Et lorsque vous allez négocier quelque chose avec le Canada anglais, ou un nouveau statut à l'intérieur d'un Canada, on vous demande de ne pas oublier aussi de négocier quelque chose pour nous. Et c'était un des grands problèmes qu'on avait, nous autres, avec l'accord du lac Meech. C'était que, dans l'accord du lac Meech, il n'y avait rien pour nous et, à long terme, c'était pour nous menacer. Alors, c'est ça qu'on vous demande. On reconnaît que...Le Québec a besoin de négocier quelque chose de plus que le statu quo. Ça ne suffit pas. Mais, nous autres aussi, on a besoin de quelque chose de plus que le statu quo, ce qui existe maintenant en Alberta.

M. Serge Turgeon est président de l'Union des Artistes du Québec

Vous étiez 6% il y a 50 ans, et 2.5% aujourd'hui, c'est ça le problème. Qu'est-ce que ça va être dans 10 ans, dans 20 ans? 0.02%?

Mme Levasseur-Ouimet:

J'aimerais réagir, monsieur, en vous disant que je trouve qu'il y a une injustice fondamentale dans tout ceci. On nous abandonne, on ne s'occupe pas de nous, on ne sait pas qu'on existe pendant je ne sais combien d'années et, à la fin, on revient nous dire: Vous êtes en train de disparaître; en valez-vous vraiment la peine? Je trouve qu'il y a une injustice fondamentale au fond de tout ça. Ça m'énerve un tout petit peu. Quand vous parlez d'un Québec fort, alors moi, la question que je pose c'est: Est-ce que le Québec va vouloir s'occuper de nous? On n'en a pas vu terriblement de preuves dans le passé. Excusez-moi si je suis un peu brutale. À ce moment-là, c'est la question fondamentale que je me pose. Oui, on a besoin d'un Québec fort, mais nous, on croit que ce Québec fort devrait être à l'intérieur du Canada, accepté par ce Canada et que le Québec, lui, accepte ce Canada.

M. Turgeon:

Présentement, quel est le gouvernement responsable des minorités? C'est le gouvernement canadien.

Mme Levasseur-Ouimet:

Pour l'instant, nous avons un ami dans le gouvernement fédéral mais il ne faudrait pas oublier non plus que nous avons nos propres moyens d'assurer notre survie, ce que nous faisons depuis toujours. Les armes que nous a données le gouvernement fédéral ne datent pas de très longtemps. Il nous a donné un sérieux coup de pouce. Justement, c'est pour ça que nous sommes en période de récupération et je pense que si nous avions eu ce genre d'aide, et que si nous avons ce genre d'aide et que nous avons cet appui... L'aide que nous a donnée le gouvernement fédéral, monsieur, nous vient parce que vous êtes là, parce qu'il y a une présence considérable de francophones au Canada. Je pense qu'il ne faut pas se leurrer et croire que, s'il n'y a pas de Québec au Canada, on va vouloir soutenir ce fait français à l'extérieur du Québec.

M. André Ouellet est député libéral de la circonscription de Papineau-St-Michel au Québec. Il représente le Parti libéral fédéral.

Si, d'une part, au point de vue pourcentage, le nombre de francophones a diminué, n'est-il point vrai qu'il y a quand même un pourcentage important d'anglophones qui, à cause de votre présence, à cause de votre dynamisme, à cause des politiques du gouvernement canadien, s'intéressent au français et profitent à la culture française, ils achètent peut-être des livres ou contribuent à l'essor économique de ceux que M. Turgeon représente.

Mme Levasseur-Ouimet:

Je suis très heureuse que vous parliez de ça. Si on regarde, par exemple, le nombre d'étudiants dans les écoles d'immersion, nous avons, en Alberta, environ 28 000 jeunes anglophones qui font des études de l'autre langue. Proportionnellement, c'est le nombre le plus élevé de jeunes anglophones qui font l'étude du français. Je pense que ça compte pour quelque chose. Vous le savez comme moi, les attitudes, ça prend bien du temps à les changer. On croit chez nous qu'il y a vraiment un changement d'attitude. Lors de l'affaire Piquette, justement, et de l'affaire Mercure qui s'est produite ensuite, le Calgary Herald avait fait un sondage dans lequel il posait la question aux Albertains, que l'on catactérise souvent de «red necks». On leur avait posé la question: Est-ce qu'ils étaient d'accord avec un certain montant de bilinguisme? 74% des Calgaréens et 53% des Edmontoniens avaient dit oui. 46% des Albertains, de manière générale, avaient dit oui; seulement 33% des Albertains avaient dit non. Je pense que s'il y avait eu un leadership important à ce moment-là, de la part du gouvernement albertain, on aurait pu changer beaucoup de choses.

Oui, les attitudes changent en Alberta. Il y a une majorité silencieuse qui appuie nos efforts. Malheureusement, elle est trop souvent silencieuse. Mais ça va changer avec le temps. Nous avons d'excellents rapports avec les autochtones, d'excellents rapports avec les groupes ethnoculturels qui comprennent de plus en plus la raison d'être de notre présence au Canada et le fait français et la langue et la culture françaises au Canada.

M. Jérôme Proulx est président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)

Quand vous dites qu'il faut que le Québec accepte le Canada, comment pouvez-vous dire ça? Où décelez-vous qu'on n'a pas accepté le Canada? Vous n'avez pas l'impression justement que c'est parce qu'on l'a trop accepté qu'on est obligés aujourd'hui de revendiquer si fortement pour pouvoir être reconnus comme un pays?

Mme Levasseur-Ouimet:

J'aimerais vous répondre, monsieur, que même si vous choisissiez la séparation, vous n'allez pas déménager géographiquement. Vous allez rester ici. Je pense qu'à ce moment-là, quand on parle d'accepter, il va falloir qu'il y ait des relations qui s'établissent, quelles que soient vos décisions. À ce moment-là, je pense qu'il est très important que les relations qui s'établiront soient les plus harmonieuses possible. Moi, je crois personnellement qu'il serait possible d'établir des relations harmonieuses à l'intérieur, bien que le statu quo doive changer. Je pense qu'il y a moyen de trouver une autre formule.

Moi, je ne vois pas le décès de l'accord du lac Meech comme étant un «statement» contre le Québec. Il y a une multitude de choses. Chez nous, il y a toutes sortes d'éléments qui sont entrés en jeu à ce moment-là. Je ne vois pas ça comme un vote où on dit aux Québécois: On ne vous veut pas. Ce n'est pas... Ça ne fait pas partie de la réalité albertaine, anglophone ou francophone telle que je la connais.

• Éducation des femmes francophones

Une première semaine nationale réussie à St-Paul

par LISE HOLETON

ST-PAUL - Les participantes à la première Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones sont à ce point satisfaites qu'elles ont exprimé le désir d'avoir d'autres rencontres de ce genre.

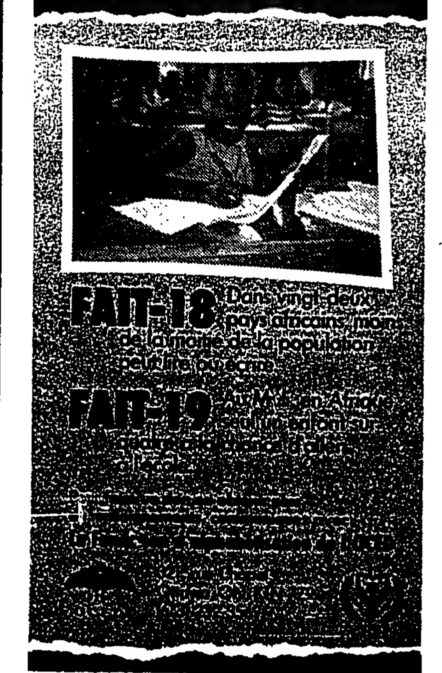
Elles ont participé à une foule d'activités toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Elle ont eu l'occasion au cours de cette semaine de partager, de s'informer, de se sensibiliser, de promouvoir l'éducation des femmes francophones.

C'est grâce à la collaboration de divers organismes dont l'Office national du film du Canada, le secrétariat provincial de l'ACFA, la régionale de l'ACFA de Saint-Paul, le Mouvement des femmes chrétiennes, le centre culturel de St-Paul, le Crisis Centre «Centre d'accueil», Educad, la Fédération des aînés francophones de l'Alberta, l'Association des groupes de femmes de l'Alberta, Entre-Femmes de la régionale de l'ACFA d'Edmonton et Action Éducation Femmes. On constate que ce ne sont pas les mouvements de femmes qui manquent en Alberta et il semble que ce ne soit que le début. La fondation de l'AGFFA n'en est-elle pas aussi la preuve?

Il est évident qu'une telle semaine n'aurait pas eu de succès n'eut été de la belle participation des femmes francophones de St-Paul et la région. Il ne faut pas oublier les nombreuses personnes-ressources qui ont contribué par leur expérience et leurs conseils tout au long de cette semaine. Et qu'aurait été une telle semaine sans les médias d'information comme CHFA, CBXFT, le St.Paul Journal, Le Franco et la radio L.W.? Les petites gâteries offertes gracieusement par les commanditaires locaux ont permis de faire des heureuses parmi les participantes.

En terminant, nous rappelons aux femmes qui n'ont pu se joindre au groupe lors de cette fameuse semaine, qu'elles peuvent toujours joindre les rangs de Action Éducation Femmes. Elles peuvent rejoindre Gisèle ou Lise au 645-6214. Si vous désirez vous former un groupe de femmes, retourner sur le marché du travail, mais pour y arriver, vous devez parfaire votre éducation, pourquoi ne pas rendre visite à votre bureau local de l'Éducation permanente situé dans les locaux du Alberta Vocationnal Centre?





Carrières et professions

Commentaire sportif

• Éliminatoires de la LNH

La hache de guerre est déterrée

CALGARY - Finis les hors d'oeuvres! Voici le plat principal.

Une saison de 80 matchs dans la Ligue nationale de hockey, c'est long. Mais quand on nous sert une demi-finale de division Smythe avec les Oilers et les Flames, l'appétit pour le hockey nous revient rapidement.

Pour tous les Albertains, la bataille de l'Alberta est commencée. Pendant la saison régulière, les Flames ont dominé de peu la série de 8 joutes entre les deux équipes: 4 victoires, 3 défaites et 1 match nul. Il est difficile pour les partisans de Calgary de crier victoire. Il n'y a pas vraiment eu de domination des Flames sur les Oilers en 8 rencontres. Quand vous lirez ces quelques lignes, il est possible que cette série soit déjà terminée, ou encore qu'elle soit partagée avec deux victoires pour chaque clan. Chose certaine, la série ne sera pas facile pour les Flames.



Ils ont terminé le calendrier de 80 matchs régulier au deuxième rang de la division Smythe, deux points derrière les Kings de Los Angeles et quatrième au classement général. Une excellente saison pour les hommes de Doug Risebrough, mais il y a un hic. En séries éliminatoires, les 80 joutes d'une saison ne veulent plus rien dire: on repart à zéro.

Pour les troupes de John Muckler, la confrontation avec les Flames est une chance unique de faire oublier la mauvaise saison qu'ils viennent de connaître. Edmonton n'a rien à perdre au contraire ils ont tout à gagner. La pression est du côté des Flames et des Oilers le savent. Si Calgary élimine Edmonton ils deviendront automatiquement des héros. Si les Flames sont éliminés par les Oilers, ils deviendront instantanément des zéros.

Le sport professionnel ne pardonne pas au perdant, surtout quand l'équipe en question est considérée comme l'une des meilleures du circuit Ziegler.

Les Flames n'ont pas le choix. Ils doivent éliminer les Oilers d'Edmonton pour éviter la guillotine. Avec tout le talent qu'il y a sur l'équipe de Calgary, ils ne peuvent pas se permettre de manquer leur coup: les Oilers le savent.

Calgary remportera cette série en 6 matchs.

Benoit St-Amour

...mais pas pour longtemps!

EDMONTON - Même si j'habite Edmonton, je me dois d'avoir quand même de la sympathie pour les gens de Calgary et leur équipe de hockey, les Flames.

Je m'explique. Les amateurs de hockey sont tous d'accord pour affirmer que les Flames de Calgary représente l'une des meilleures équipes du circuit. Depuis 1984-85, soient sept saisons, leur moyenne de victoires en saison est de 46 et leur moyenne de points accumulés en saison est de 101. Remarquable. De plus, il est à noter qu'ils ont une Coupe Stanley à leur actif.

Alors, pourquoi avoir de la sympathie pour eux? Pour la même période de temps, les Oilers d'Edmonton ont une moyenne d'une victoire de plus (47) et un point de plus (102). La différence? Cinq Coupe Stanley à leur actif.

Si les Oilers n'étaient pas dans la même conférence, les Flames auraient sûrement participé à au moins cinq finales de la Coupe Stanley. Mais ils sont dans la même province, dans la même division, et ils doivent affronter les Oilers en demie-finale de division. Et, c'est bien connu, les Oilers ne sont pas les mêmes lorsque les séries se présentent. Après une saison décevante pour l'équipe, terminant 11e au classement général, l'équipe semble prête à garder la Coupe Stanley à Edmonton.

Ce qui ne veut pas dire pour autant que je crois que les Oilers remporteront la Coupe cette année. Après avoir éliminé les Flames en six matchs, les Kings devraient avoir raison des Oilers. Quoique ceux-ci en arrachent avec les Canucks de Vancouver... La série, en date du 9 avril, est menée par les Canucks 2 à 1. Mais je me dois de ne pas changer d'opinion: avant le début des séries, j'affirmais que les Kings de Los Angeles sortiraient champion de la division Smythe. Même si Grant Fuhr brille, les Oilers ne sont pas sortis du bois!



Et les Flames non plus! S'ils se font éliminer tôt en séries éliminatoires, les examens de conscience reprendront, une fois de plus. Et c'est plus facile de mettre le blâme sur l'entraîneur que de se débarrasser de 24 joueurs. Leur élimination par les Kings l'an dernier a coûté à Terry Crisp son emploi. Pensez-y... Doug Risebrough doit sûrement y penser lui...

Et tout ça parce que les Flames jouent dans la même province que les Oilers.

Mais cette série a du bon. En plus de soulever la foule du Colisée Northland, fait assez exceptionnel, la rivalité Edmonton-Calgary est repartie de plus belle. Et c'est tant mieux. Les matchs en saison régulière où les deux équipes s'affrontaient avaient perdu du piquant, ce piquant qui fait vibrer les partisans à chaque fois que les deux équipes se retrouvent.

Trois années à ne pas s'affronter en séries éliminatoires auront contribué à augmenter la rivalité qui opposent les deux équipes dans cette série. Et c'est tant mieux.

P.S. Ce n'est pas pour tourner le fer dans la plaie, mais ce fait cocasse est à mentionner: suite à la mini-tempête de neige de la semaine dernière, Bob Morton, d'Edmonton, a fait un bonhomme de neige avec gants et bâton de hockey. À côté, il était inscrit: «Je vais durer plus longtemps que les Flames de Calgary»! *(Source: Edmonton Journal, 9 avril 1991).*

Martyne Couture

Professionnels

Vézeau...

(suite de la page 9)

sous forme de capsule» dit-elle. En plus de la météo, des sports, trois minutes par heure, des informations cinq minutes, de la culture et du social, on y retrouve une chronique sur l'environnement, une autre avec Guy Lacombe qui relate une anecdote sur l'histoire de l'Alberta, à tous les jours en moins de 2 minutes. «J'ai commencé aussi une capsule linguistique d'une minute, le mardi et le jeudi, avec Camille Chouinard, un linguiste qui nous parle d'un terme qu'on utilise mal et qu'on doit corriger».

Chaque matin à 6h, c'est la revue des éditoriaux: certains articles ou certains dossiers sont retenus et suggérés aux auditeurs. Il y a deux périodes d'entrevues: soit 7h15 et 7h40 puis à 8h15 et 8h40. L'entrevue est de cinq minutes par personnes. «Je demande à mes gens de faire preuve d'esprit de synthèse, sortir l'essentiel».

LA RÉALISATION, C'EST DE LA MISE EN SCÈNE

Mme Vézeau explique: «Je prends du recul sur l'émission, je l'ai en tête. Je sais où on s'en va... Réaliser, c'est maîtriser la technique, faire preuve de beaucoup de diplomatie, s'assurer que les choses soient faites... C'est le produit fini qui va dire si le travail est réussi, si les animateurs ont bien été dirigés, c'est aussi l'aspect formation et supervision. Il faut être vigilant... si un chanteur décède la veille, il faut avoir de l'information sur lui, en parler, passer une chanson.

«Quand on fait notre réunion de production tous les jours, on prend un recul sur ce qu'on vient de faire avant d'aller vers la prochaine émission. L'aspect critique entre en ligne de compte parce qu'on vise toujours l'amélioration, ne serait-ce que d'améliorer la qualité du français, être original à tous les jours, essayer d'être encore plus près des gens en trouvant des sujets qui sont susceptibles de les toucher. La radio c'est le contact instantané, c'est pouvoir avoir une idée et la concrétiser rapidement. C'est aussi un médium qui fait appel à l'imagination: tu dois créer des ambiances, une atmosphère, tu n'as pas le support de l'image, t'as la voix... C'est fou ce qu'un rire peut tout changer...»

«LE SUCCÈS, C'EST MON ÉQUIPE»

L'équipe, c'est: Claude Bernatchez, Maryse Jobin à Calgary, Benoit Parizeau aux sports, Michel Charron aux nouvelles, Ronald Tremblay le réalisateur associé, et les techniciens Walter Chyzek et Michel Yakonowsky.

Le choix musical est fait par Ronald Tremblay, Claude Bernatchez et Mme Vézeau elle-même. Ronald Tremblay fait aussi de la recherche, l'administration, le quotidien de l'émission comme la feuille de route. «L'esprit d'équipe cette année est très fort. Il y a une complicité que j'ai rarement connue parce que contrairement aux émissions où on mise sur un animateur moi, c'est mon équipe qui ressort. C'est ce que je voulais; quatre personnes en ondes qui font de l'animation, qui s'amusent, qui sont complices.

VOICI DE QUOI A L'AIR UNE JOURNÉE DANS LA VIE DES ANIMATEURS:

Claude et Benoit entrent vers 5h, Michel et Mme Vézeau vers 5h30. «Quand on rentre à la station, on fait le tour des fils de presse pour savoir ce qui s'est passé durant la nuit et ensuite on consulte les éditoriaux pour avoir le pouls de ce que sera la journée. À 6h on se retrouve en onde jusqu'à 9h». À ce moment, Mireille Vézeau est derrière la baie vitrée près du technicien. Elle s'occupe du temps, d'anticiper sur ce qui s'en vient de sorte qu'elle puisse dire aux annonceurs les changements de dernière minute.

Une fois que l'émission est terminée, l'équipe prend une pause jusqu'à 9h30 et se rencontre pour la réunion du lendemain. «C'est déjà un peu planifié parce qu'une fois par semaine, on a une grosse réunion de production où tout le monde arrive avec des sujets. On discute également de l'orientation des entrevues». Le rôle de Mme Vézeau est alors de trouver les ressources et les moyens pour concrétiser les idées qui sont amenées. Dans la journée, il y a des contacts réguliers avec l'équipe.

À PROPOS DE L'ÉMISSION

«Je veux que les Albertains et les francophiles aient du plaisir à se réveiller en français».

«On essaie aussi de mettre beaucoup de spontanéité, d'humour, de légèreté, que le choix musical soit dynamique. De présenter des choses à caractère humain, des événements qui se passent dans la communauté anglophone mais qui vont aussi intéresser notre auditoire. Je me dis si on peut en tant qu'émission du matin amener du plaisir dans la vie des Franco-Albertains ne serait-ce que dire «C'est plaisant d'écouter l'émission, de l'écouter en français», pour moi, c'est une grande victoire, un frein à l'assimilation».

À QUOI ATTRIBUER LE SUCCÈS DU «CAFÉ SHOW»

«Je pense que c'est l'enthousiasme de l'équipe, de vouloir faire une bonne émission, de vouloir divertir les Franco-Albertains tout en les informant. Une équipe jeune... La complicité, la spontanéité, la fraîcheur aussi. Les membres de mon équipe vivent des situations complètement différentes: Benoit a des enfants qui sont de jeunes adultes, Michel est un nouveau papa, Claude le plus jeune et Maryse, la seule fille du groupe». Ils sont donc représentatifs de la population. Leur auditoire est large: la famille, les célibataires, les travailleurs d'usine, les universitaires. C'est tout le monde qui a le réflexe d'écouter l'émission et pas plus madame que monsieur.

De plus, la communauté nous appelle beaucoup pour nous faire part de leurs activités, pour avoir une entrevue. Je crois que c'est la sympathie que les membres de l'équipe inspire aux gens qui fait en sorte qu'on va leur confier certaines choses. D'ailleurs, la plupart des membres de mon équipe sont impliqués dans des activités francophones, ce qui aide énormément au niveau de la visibilité, de la sympathie. Heureusement car on ne peut travailler isolé à la station radio».

QUE SERA LA PROCHAINE SAISON?

Mme Vézeau considère cette année comme une année de rodage car c'est la première année qu'ils travaillent ensemble. Selon elle, il faut deux ans pour «assoir» une émission comme il faut. Déjà on prépare la saison prochaine. «J'ai plein d'autres idées, des trucs pratico-pratiques. Parler un peu plus de consommation, de renseignements. L'an prochain ça va être encore plus dynamique et il y a tellement de volonté de la part de tout le monde!» À l'entendre parler ainsi, s'animer, il n'y a aucun doute: nous serons encore choyés «Au Café Show» l'an prochain!

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

Le Club de l'Aurore des aînés vous invite à leur 2e réunion annuelle le 11 avril 1991 à 15h au centre culturel, salle du Club de l'Aurore des aînés, 4904A - 50e Rue, Bonnyville, Alta. L'assemblée finira avec une cérémonie d'ouverture de notre nouvelle salle, et un souper chaud suivera à 18h. Pour plus d'information, appeler Germaine au 826-2278. 11/4

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mars, avril et mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/6

Club d'âge d'or de St-Joachim. Bridge tous les mercredis à 14h au 9924 - 110 Rue. Info: Églande Mercier au 489-4417. 3/5

Balle-lente: équipe masculine francophone qui participe dans la ligue d'Edmonton en 2e division recherche des joueurs pour la saison 1991 débutant au mois de mai. Appeler André au 469-7139 ou 469-7193. 10/5

Rencontre de la Société des parents pour les écoles francophones le 17 avril à 19h30 à l'école Maurice-Lavallée. Info: Victoria au 469-4401. 19/4

Réunion de l'assemblée Jacques-Cartier des Chevaliers de Colomb le 23 avril. Info: Jacques Baril au 426-0382. 26/4

Spectacle au Youville Nursing Home par Les Chantamis au 9 rue St-Vital à St-Albert le 23 avril et au Chateau Mission Court, 34 avenue Mission à St-Albert. C'est gratuit. 26/4

Ciné-Femmes vous invite à voir «Le temps des bûchers, une réalisation Donna Read 1990 au Cinéma Colin Low, Place du Canada le 24 avril à 19h30. C'est gratuit. 26/4

FORT McMURRAY

Assemblée annuelle de la Société préscolaire Pomme d'Api le 25 avril 1991 à 19h30 à la bibliothèque de l'école St.John. Pour info: Lise Désormeaux au 791-0371. 26/4

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Assemblée annuelle, le 22 avril à 20h, la Société historique et généalogique de Smoky River tiendra son assemblée annuelle à son local de Donnelly. 26/4

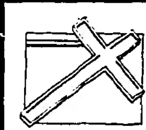
Les amis du jardinage de Rivière-la-Paix. La rencontre d'avril sera consacrée à la taille d'arbres, arbres fruitiers, arbustes. La démonstration sera réalisée par Marthe Robert. Rendez-vous le 17 avril à 18h30 au conseil scolaire de St-Isidore. Pour plus d'informations, Louise au 624-8063. Bienvenue à tous. 19/4

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

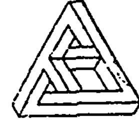
Le plus beau métier du monde

D'après Henri Bergeron, président de la Fondation Donatien Frémont, le métier de communicateur est le plus beau du monde. Et avec nos bourses d'études, c'est plus facile d'acquérir la formation voulue. Demandez les détails à votre journal.



Fondation Donatien Frémont, Ottawa

Carrières et professions



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

est à la recherche de candidats pour ses emplois d'été

Ces postes sont éligibles aux étudiants des niveaux secondaire ou universitaire et le(la) candidat(e) doit retourner aux études à la fin de l'été.

PROJETS D'ÉTÉ '91

2 agents de projets
1 secrétaire
1 agent recherchiste
2 animateurs(trices)

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

1 coordonnateur(trice) provincial(e) (Edmonton)
4 animateurs(trices) (1 à Edmonton, 1 à St-Isidore, 1 à Calgary et 1 à Fort McMurray)
3 assistants animateurs(trices) (aux endroits ci-haut mentionnés)

Qualités requises pour tous ces postes:
Bonne connaissance du français et du milieu francophone, qualité de leadership initiative, créativité, bon esprit d'équipe, habileté dans la planification d'activités.

Salaire: à déterminer

Date limite des concours: 26 avril 1991 (pour tous les postes)

Entrée en fonction:
Pour tous les postes des projets d'été et ceux d'animateurs pour les coopératives: **6 mai 1991.** Pour les postes d'animateurs aux projets d'été ainsi qu'assistants animateurs pour les coopératives: **2 juillet 1991.**

N.B. Il est important de noter que tous ces postes sont sujets à des changements.

Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Anik Giguère, présidente
Francophonie jeunesse de l'Alberta
#200 - 8925, 82e Avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Recherche une gardienne pour fillettes (2-4 ans), 3 jours par semaine chez moi, à Millwoods. Composez le 450-3964. 12/4

Maison à louer. Partagerait maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Laveuse et sécheuse, services publics inclus, 225 $/mois. Info: 431-0625. 7/6

Francophone désire garder des enfants pour la période des vacances (fin juin à la fin août) Pour plus d'informations, appeler Nicole au 465-8763 (bur.) ou 479-1040 (rés.). 10/5

Je suis à la recherche d'un(e) camarade de chambre pour le 1er mai, appartement à deux chambres sur la 82e Avenue (Whyte avenue). Pour info: 433-4278. 19/4



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous et adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, pièce 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère ci-dessus mentionné.

PROJET

N° 802466 - pour Transports Canada, Fort McMurray, Alberta, Aéroport de Fort McMurray, Tableau de contrôle du système d'alarme incendie, du centre d'information de vol.

DATE LIMITE: le jeudi 2 mai 1991

Le documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Edmonton et à Fort McMurray, en Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Appel d'offres

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Les propositions concernant les travaux suivants doivent être envoyées à la personne mentionnée ci-dessous, dans une enveloppe cachetée et portant l'indication de son contenu avant 14 h, heure locale, le vendredi 19 avril 1991:

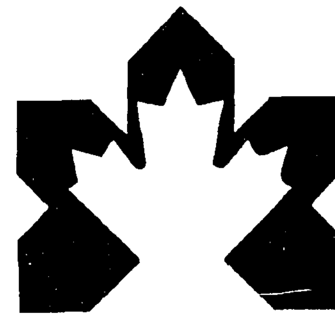
Ensemble	Emplacement	Description des travaux
Villages de Westbrook Park	100, Hemlock Cres. s.-o. Calgary (Alberta)	Entretien et nettoyage d'un ensemble de 455 logements

Un dépôt de 3000 $ sous forme de chèque visé, de traite bancaire ou de mandat est exigé afin d'obtenir les documents de l'appel d'offres à l'adresse ci-dessus.

Comme il est indiqué dans les documents de l'appel d'offres, la Société exige en outre un dépôt qu'elle conservera comme garantie d'exécution du marché. Elle n'est tenue d'accepter ni la proposition la moins élevée ni aucune de celles qui lui seront faites.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
708, 11e avenue s.-o.
5e étage
Calgary (Alberta) T2P 2N9
Tél. : 292-6269

À l'attention de Mad. H. Raynier



Canada

Nécrologie

LAVOIE

Un pionnier de la «première heure» nous quitte.

Le 12 mars dernier, M. Philippe Lavoie de St-Isidore décédait à l'hôpital de Peace River, à la suite d'une embolie. Il était âgé de 76 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Emma, neuf fils, tous de St-Isidore ainsi que quatre filles: Evens (Marie), Léon (Hélène), Robert, Jean-Guy (Armande), Henriette (Georges) Dixon de Coquitlam, B.-C., Céline (André) Langlois de Tangent, Denis (Françoise), Denise (Rémi) Cyr de Legal, Roméo, Richard (Ann), Carmen (Larry) Crook de Valleyview, Michel (Pauline), Daniel (Jacqueline), 39 petits-enfants, 3 frères et une soeur au Québec.



Philippe Lavoie

La messe de la résurrection fut célébrée le 15 mars dernier, à l'église de St-Isidore, par le Rév. Père Robert Lesmerises, omi.

La direction des funérailles était confiée au «Chapel of Memories Peace River Ltd».

Fils de cultivateur, Philippe Lavoie est né le 2 décembre 1914, à Albanel, Qué. Le 4 mai 1938, il prit pour épouse, Emma

(suite en page 19)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 13 au 19 avril 1991

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h12 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** 6e partie, Montréal à Buffalo
20h30 **LA BANDE DES SIX**
21h30 **SAMEDI PM**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Louisiane

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **DÉCOUVERTE**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Manon des sources
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h20 **CINÉ-CLUB** Johnny Guitare

LUNDI

17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** 7e partie, Buffalo à Montréal
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h45 **LA MÉTÉO**
20h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
21h00 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **MARITIMES EN DIRECT**
22h30 **CINÉMA** Doucement les basses

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES GRANDS FILMS** Un secret trop lourd
23h00 **CINÉMA** Mélodie en sous-sol

MERCREDI

17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h45 **LA MÉTÉO**
20h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
21h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **MUSICOLORE**
22h30 **CINÉMA** La mandarine

JEUDI

17h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
17h30 **COMMENT ÇA VA?**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **REGARDS SUR LA NATURE**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES GRANDS FILMS** Yiddish Connection
23h00 **CINÉMA** Les poupées de l'espoir

VENDREDI

17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h25 **LE POINT**
20h45 **LA MÉTÉO**
20h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
21h00 **LES ARTS SACRÉS AU QUÉBEC**
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **FAUNE NORDIQUE**
22h30 **CINÉMA** Le quatrième pouvoir

★ ★ ★ ★ ★ L'EUROTÉLÉ TV5

Semaine du 13 au 19 avril 1991

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
17h30 **THALASSA**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **SACRÉE SOIRÉE**
20h05 **JEUNE CINÉMA**
22h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
22h25 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
23h10 **SACRÉE SOIRÉE**
24h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
17h30 **7 SUR 7**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **CARACTÈRES**
19h55 **FAUT PAS RÊVER**
20h50 **PORTRAIT SOUVENIR**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **CARACTÈRES**
23h50 **FAUT PAS RÊVER**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **TÉLÉOBJECTIF**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **COMÉDIE D'UN SOIR**
20h40 **LUNETTES NOIRES POUR NUITS BLANCHES**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h45 **COMÉDIE D'UN SOIR**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **TOUS À LA UNE**
20h05 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
21h00 **CARABINE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **TOUS À LA UNE**
23h50 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
24h40 **CARABINE**
01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **TEMPS PRÉSENT**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
20h15 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
20h45 **ALICE**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h25 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
24h10 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990**
24h40 **ALICE**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **AVENTURES VOYAGES**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **LE MONDE DU CINÉMA**
19h35 **MUSICALES**
20h30 **HÔTEL**
21h10 **MONTAGNE**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h25 **LE MONDE DU CINÉMA**
23h30 **MUSICALES**
24h25 **HÔTEL**
01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
17h30 **UNE HEURE POUR L'EUROPE**
18h30 **L'EUROFLASH**
18h33 **TÉLÉOBJECTIF**
19h30 **BOUILLON DE CULTURE**
21h00 **MÉMOIRES D'UN OBJECTIF**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h45 **TÉLÉOBJECTIF**
23h40 **BOUILLON DE CULTURE**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie...

(suite de la page 18)

Bolduc, également d'Albanel. En 1953, il partit avec sa femme et ses 10 enfants pour venir s'établir à St-Isidore, en Alberta. Armé de courage, de détermination et d'esprit d'entre-aide, il organisa avec ses enfants une ferme familiale, qui en 1965, prit le nom de Lavoie et Fils.

M. Lavoie était un homme que nous admirions beaucoup pour sa sagesse, sa bonté, son exemple de vie et sa foi profonde. Son souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs.

MAGEAU

Est décédé le 16 mars dernier, à l'âge de 76 ans, M. Armand (Ted) Mageau de St-Lina.

Il laisse dans le deuil son épouse Bibianne (Tremblay); cins fils, 4 filles, et 20 petits-enfants, Yvonette Normand Lavoie et leur enfants Rick, Joane, Paul et Bernie de St-Paul, Alfred et Monique Mageau et leurs enfants Eric et Geneviève de Cornwall (Ont.), Pauline et Ken Gordon, Gary et Lee de Josephburg, Ted Mageau et ses enfants: Shane Rachelle et Nadine d'Edmonton, Claire, Louis Ouellette et leurs enfants: Tammy, Troy d'Edmonton, Marcel et Carole Mageau, Nick, Collette et Luc de Morinville, Evelyn et Max Hayes et leurs enfants Kristy, Kim, Kylee de Stony Plain, Roger et Sure Mageau Melissa et Brad, Gérard et Glenna Mageau de Glendon, une arrière-petite-fille Corinne, 6 frères, 5 soeurs et de nombreux parents et amis.

Il fut précédé dans la Maison du Père par ses parents Emile et Yvonne Mageau, ainsi que par deux frères et une soeur. Les funérailles ont été célébrées le 20 mars dernier par Son Excellence Monseigneur Raymond Roy et par le Père Hervé Tanguay.

REMERCIEMENTS
LAVOIE

La famille du défunt Philippe Lavoie désire exprimer sa reconnaissance aux parents et amis pour leur soutien en ce temps de deuil. Les visites, les téléphones, la nourriture, les fleurs, les cartes de sympathie et les dons furent grandement appréciés.

Un merci spécial aux porteurs, au Père Robert Lesmerises omi, à la chorale de St-Isidore, à la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) pour le délicieux repas.

Merci à Vern et à tout le personnel du salon funéraire «Chapel of Memories».

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

CN

SOUMISSIONS

RÉNOVATIONS DE BUREAUX MÉDICAUX
20e ÉTAGE - TOUR DU CN
EDMONTON, ALBERTA

Le travail consiste à rénover environ 3 500 pieds carrés d'espace à bureaux et comprend la démolition, de nouvelles divisions, portes et accessoires, tapis, travaux mécaniques de chauffage, ventilation et air climatisé, plomberie, pouvoir électrique et éclairage.

Une visite des lieux se tiendra le mercredi 10 avril 1991 à midi, dans les bureaux médicaux actuels.

Des soumissions scellées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 18 avril 1991.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Gestionnaire de l'administration des contrats, au 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton, Alberta, le ou après le vendredi 5 avril 1991 sur dépôt d'un chèque certifié non-remboursable de cinquante dollars (50 $), à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

On peut aussi consulter les documents de la soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un certificat de garantie égal à 10% de la soumission et fait à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

Renseignements techniques: M. Dave Howett, architecte, Edmonton, Alberta (403) 421-6373.

Renseignements concernant la soumission: Bureau du Gestionnaire de l'administration des contrats, Edmonton, Alberta, (403) 421-6382

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Cartes d'affaires

• 25e anniversaire

Les Chantamis organiseront des retrouvailles

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - L'an prochain, la chorale Les Chantamis d'Edmonton fêtera son 25e anniversaire de fondation. C'est un organisme qui fait sa large part pour propager l'art du chant et de la musique.

Madame Marguerite Martel faisait part au journal que les membres de la chorale veulent souligner cet heureux événement de façon assez particulière. «Il marquera certainement une étape importante au livre des souvenirs». On planifie donc des retrouvailles pour tous les anciens de cette belle grande famille chantante. Le comité d'organisation de ce jubilé d'argent fera connaître, au cours des prochains mois, les activités qui le marqueront. Madame Martel invite donc tous les anciens, «et ils sont nombreux» mentionnait-elle, à surveiller le journal pour avoir plus de détails.